

VIEILLE-BRIOUDE

DÉCEMBRE 2023

BULLETIN MUNICIPAL - Décembre 2023 - VIEILLE-BRIOUDE

BULLETIN
MUNICIPAL
2023

WWW.VIEILLE-BRIOUDE.FR



PHOTO : Léonard BARRIOL (gagnant du concours photos 2023)

SOMMAIRE



Edito du maire	1
Présentation du conseil municipal	2-4
<i>Deux conseillers municipaux témoignent</i>	
Vie municipale et actualités	5-8
• <i>le Recensement citoyen, Le SNU</i>	
• <i>Témoignages sur le SNU</i>	
• <i>Le CCAS et DON'ALIM</i>	
Le personnel communal	9-10
• <i>Présentation de l'équipe</i>	
• <i>Le départ de Marina</i>	
Les travaux et projets	11-13



SICTOM	14
Incivilités	1
5	
• <i>Au quotidien, Stationnement, Nuisances sonores</i>	
La sécheresse	16-17
Les services de la CCBSA	18-24
Informations	25
• <i>Bus "France Services"</i>	
• <i>PanneauPocket</i>	
Etat civil 2023	26



L'école	27-32
• <i>Article de la Directrice de l'école</i>	
• <i>Animations périscolaires</i>	
• <i>Cantine : Portail F@milles - Nouvelle charte</i>	
Transports	33
La Médiathèque	34
Les Associations	35-38
Finances	39-45
• <i>Budgets</i>	
• <i>Tarifs communaux</i>	



Animations	46-51
• <i>Concours photos</i>	
• <i>Sainte-Anne 2023</i>	
• <i>Halloween de l'APE</i>	
• <i>Fête de la Vigne - Fête du cochon</i>	
• <i>Cérémonie du 11 Novembre</i>	
• <i>Repas du CCAS</i>	
Agenda 2024	52
Expositions	53
• <i>Cypérus</i>	
• <i>Biennale d'aquarelle - Itinérances culturelles</i>	
Histoire	54
• <i>Les pas du Diable</i>	



Le Club de Pétanque	55
VTT de descente - Les frères Pierron	56
Vélo - Camille Charret	57



Dossiers d'urbanisme 2023	58
• <i>Quelles demandes d'autorisations pour des travaux?</i>	
• <i>Quelles informations sur un terrain?</i>	
• <i>Bilan 2023</i>	
PLUI	59



Infos pratiques de la mairie	60
---	-----------



Madame, Monsieur, Chers administrés,

Le canon tonne à nos portes et le monde est plein de soubresauts : l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le conflit Israélo-Palestinien qui risque de déstabiliser tout le Moyen-Orient, les guerres de religion en Inde, au Pakistan, le réveil agressif chinois, les luttes idéologiques en Iran, en Afghanistan, les émeutes en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud, le possible retour de Donald Trump à la présidence des USA en novembre 2024... Tout cela après le Covid inquiète. Et si on ajoute les changements climatiques dont même les plus grands climato-septiques commencent à prendre enfin conscience, il y a de quoi désorienter les esprits, même les plus solides. Ces événements pèsent sur nos vies quotidiennes car ils influent sur la hausse des carburants, la hausse des matières premières, la hausse de la nourriture et des loyers et de plus en plus de gens, y compris dans nos territoires, ont des difficultés pour vivre dignement. Notre adjointe, Rachel Cuellar, qui œuvre dans les organismes caritatifs notamment le GIP Alim solidarité* en sait quelque chose. Ils influent aussi sur le psychisme des gens et nous constatons de plus en plus, une montée des individualismes, des querelles de voisinage, des disputes pour des peccadilles, des incivilités, des vols...

La gestion municipale en est également affectée : l'augmentation légitime des salaires de la fonction publique sans contrepartie de l'Etat, l'augmentation de nos charges, notamment les fluides, gaz, électricité, ne sont pas sans conséquences. L'eau devient rare, la retenue de Naussac est quasiment vide, ce qui entraîne une diminution des débits, une baisse de la nappe phréatique et donc des difficultés de pompage. Certaines de nos communes alentour n'ont plus d'eau au robinet et sans un hiver très pluvieux et/ou très neigeux, le printemps prochain sera problématique.

Malgré toutes les difficultés et les incertitudes, la commune résiste. La mairie est le lieu où les administrés peuvent le plus souvent trouver les réponses aux questions qu'ils se posent. Elle tient debout aussi grâce à l'engagement de tous ses agents que je veux remercier très sincèrement : les secrétaires, les agents techniques, les agents de la cantine et de l'école et bien sûr tous les élus qui s'investissent remarquablement. Elle tient aussi grâce à ses nombreuses associations qui maintiennent un vrai lien social et une envie de vivre ensemble. Et surtout grâce à leurs bénévoles qu'il faut saluer et qui en ont parfois raz le bol. Je dis souvent " il y a ceux qui font le lit et ceux qui s'y couchent dedans" et souvent, ceux qui se couchent profitent et critiquent. C'est révoltant et épuisant. Et je n'oublie pas nos commerçants, fixes ou itinérants, nos entreprises, nos artisans et nos exploitants agricoles et tout le secteur économique qui connaît lui aussi des difficultés.

Vous verrez dans ce bulletin municipal la liste des travaux réalisés, petits ou grands, et certes, même si tout n'est pas parfait, beaucoup a été fait. Et d'autres vont arriver rapidement dont la traversée du bourg "de la route à la rue" notre grand projet. Et d'autres bien sûr, moins conséquents mais, je le sais, très attendus aussi, je pense au quartier des Crozes.

Nous avons eu à traiter un sujet sensible et difficile, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) consécutif aux lois ALUR et NOTRe. Ce travail sur 27 communes, initié en 2017, a fait des mécontents. Il a fallu diminuer de façon drastique les surfaces constructibles et certains propriétaires ont pu se sentir spoliés, désavantagés, voire maltraités. Sachez que nous avons fait le maximum, toujours dans l'intérêt général. Ce PLUi n'est pas parfait, je le sais et des aménagements pourront se faire en fonction de l'avancement des projets publics ou privés.

Enfin et je l'ai déjà évoqué les années précédentes, l'assainissement. En théorie, l'eau et l'assainissement ont un budget à part qui doit s'équilibrer et comme le dit un de nos sénateurs "l'eau doit payer l'eau". En 2026, la compétence sera transférée à la communauté de communes, la loi l'oblige. Et nous ne souhaitons pas alors que la commune se trouve en position de faiblesse. Une gestion saine, réaliste et non démagogique nous contraint à augmenter nos taxes de façon régulière pour ne pas avoir à faire un gros saut dans 2 ou 3 ans.

Pour finir, une note plus personnelle : le départ de notre secrétaire principale, Marina Pereira Rebelo, que j'avais embauchée il y 10 ans et qui a souhaité monter dans les échelons de la fonction publique territoriale. Elle a été pour nous tous et pour moi la personne idéale à son poste. Elle a beaucoup œuvré pour le bon fonctionnement de notre mairie. BON VENT Marina, BONNE REUSSITE dans tes nouvelles fonctions. Je ne serai pas le seul à te regretter.

*GIP Alim solidarité : Regroupement d'ALIS trait d'union avec les CCAS de Blesle, Sainte-Florine, Auzon et Vieille-Brioude qui travaillent ensemble sur des sujets d'alimentation.

Je vous souhaite à toutes et à tous, malgré les difficultés et les nuages, de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.



Christine VIDAL
1ère Adjointe
Finances
Caisse des écoles, CCAS



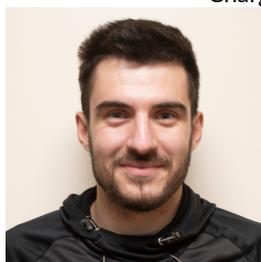
Franck LAMAT
2ème Adjoint
Voirie - Travaux - Urbanisme
Appel d'offres (suppl.), Finances,
Syndicat intercommunal d'énergies,
Chargé à la défense



Rachel CUELLAR
3ème Adjointe
Affaires scolaires - Associations
Finances, Info-Animation-Communication,
Cadre de vie-environnement,
Comité des fêtes, CCAS, CNAS



Valérie GAUZY
Finances, Cadre de vie-environnement,
Commission de contrôle des élections,
CCAS, Déléguée communautaire,
Représentant CLECT,



Mathieu GARNIER
Travaux, Associations,
SICTOM (suppl.), SMAT,
Caisse des écoles, Comité des fêtes,
Délégué communautaire (suppl.)



Olivier TIXIER
Appel d'offres, Travaux, Villages,
Syndicat des eaux de Couteuges,
Comité des fêtes



Anne ARBOGAST
Info-Animation-Communication,
Villages, SMAT (suppl.),
Syndicat des eaux de Couteuges (suppl.),
Comité des fêtes



Nicolas MOSNIER
Appel d'offres (suppl.), Travaux,
Associations, Villages, SICTOM,
Comité des fêtes



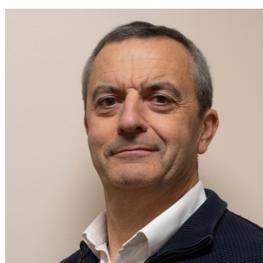
Katia BANCHAREL
Appel d'offres (suppl.),
Info-Animation-Communication,
Cadre de vie-environnement,
Villages, CCAS,
Syndicat Intercommunal AGEDI



Gilles PAUC
Syndicat intercommunal d'énergies,
Appel d'offres, Travaux, Villages
Syndicat des eaux de Couteuges (suppl.),
Comité des fêtes, CCAS,
Commission de contrôle des élections,
Info-Animation-Communication,



Josiane HOSTAL
Commission de contrôle
des élections,
Associations, CCAS



Pierre PHILIS
Finances,
Syndicat des eaux de Couteuges,
Chargé à la défense (suppl.)



André CHAPEVEIRE
Appel d'offres,
Commission de contrôle des élections,
Finances, Travaux



Joël CLAVEL
Appel d'offres (suppl.),
Commission de contrôle des élections, Finances,
Travaux, Associations,
Information-Animation-Communication,



Nom : PAUC

Prénom : Gilles

Age : 64 ans

Adresse : Champlong

Profession : Retraité

Commissions : Appel d'offres, Commission de contrôle, Travaux, Information-Animation-Communication, Villages, CCAS

Syndicats : Syndicat intercommunal d'énergie, Syndicat des eaux de Couteuges, Comité des fêtes

- **A quelle date avez-vous été élu conseiller municipal à Vieille-Brioude, est-ce votre premier mandat ?**

J'ai été élu en mars 2020.

Non, il ne s'agit pas de mon premier mandat, j'ai aussi été élu conseiller municipal de 1989 à 1995 et de 1995 à 2001.

- **Comment avez-vous intégré l'équipe municipale ? Qu'est-ce qui vous a convaincu ?**

Lors de la fête du cochon en novembre 2019, Roland m'a demandé de faire partie de sa liste. Il m'a convaincu en mettant en avant ma connaissance du territoire et mon implication dans la vie associative de Vieille-Brioude... Au bout d'un délai de réflexion d'une semaine, j'ai accepté.

- **Quel est votre domaine de prédilection ?**

Travaux dans les villages, principalement les chemins.

- **Votre profession a-t-elle un lien avec vos fonctions de conseiller municipal ?**

Non pas vraiment, c'est plutôt mes loisirs qui sont en lien. Aussi, en tant que retraité, j'ai du temps à consacrer à mes missions de conseiller. De plus, étant natif d'ici (Champlong), j'ai une excellente connaissance du territoire.

- **Citez les avantages et les inconvénients d'être conseiller municipal ?**

Les avantages : travail de groupe et décisions communes. Les inconvénients : Il n'y en a pas vraiment, je suis disponible.

- **Quelles sont les qualités indispensables pour un conseiller municipal ?**

Etre à l'écoute des administrés et savoir répondre à leurs demandes (dans la mesure du possible...).

- **Quelles sont vos relations avec les administrés ?**

De très bonnes relations, je fais parfois face à des remarques entendables et plutôt constructives.

- **Avez-vous constaté un changement de comportement depuis votre élection ?**

Oui, lors des réunions dans les villages, le comportement des gens a évolué de façon très positive. Nous n'étions pas très bien accueillis la première année dans certains secteurs, puis au fil du temps l'ambiance s'est vraiment apaisée.

- **Fort de votre expérience, quel sont les faits marquants de votre vie d'élu ?**

J'ai été marqué par la confiance qui m'a été accordée par Monsieur le maire et j'en suis reconnaissant.

- **Votre vision de l'administration a-t-elle changé ?**

Oui, elle a changé, je ne me rendais pas compte que les délais étaient aussi longs pour aller au bout des choses.

- **Et si c'était à refaire ?**

Oui, sans problème, je me sens bien actuellement, ça dépendra de l'équipe.

- **A l'avenir, pensez-vous poursuivre votre carrière politique ?**

Oui pourquoi pas un poste d'adjoint, j'ai du temps et je peux m'investir un peu plus.

- **Avez-vous un message à faire passer aux habitants de Vieille-Brioude ? « Moi Président ! ...»**

On essaye de faire du mieux que l'on peut, même si on n'arrive pas à satisfaire toutes les demandes.



Nom : TIXIER

Prénom : Olivier

Age : 56 ans

Adresse : Coste-Cirgues

Profession : Agent technique

Commissions : Appel d'offres, Travaux, Villages

Syndicats : Syndicat des eaux de Couteuges, Comité des fêtes

INTERVIEW

- **A quelle date avez-vous été élu conseiller municipal à Vieille-Brioude, est-ce votre premier mandat ?**

En mars 2020, oui c'est mon premier mandat.

- **Comment avez-vous intégré l'équipe municipale ? Qu'est-ce qui vous a convaincu ?**

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2019, Roland est venu me voir à la fin et m'a annoncé son intention de se présenter l'année suivante. Il m'a dit qu'il montait une liste et qu'il aimerait que je vienne avec lui. J'ai accepté au bout de deux jours. J'ai alors suggéré d'aller chercher Gilles Pauc, qui connaît bien la commune.

- **Quel est votre domaine de prédilection ?**

Travaux dans les villages.

- **Votre profession a-t-elle un lien avec vos fonctions de conseiller municipal ?**

Celle d'avant, oui, j'ai travaillé 30 ans dans les travaux publics dans différentes communes du Département. J'ai alors compris comment travaillaient les communes.

- **Citez les avantages et les inconvénients d'être conseiller municipal ?**

Les avantages : Mieux comprendre le fonctionnement des mairies, quand on est de l'extérieur, on ne se rend pas vraiment compte. C'est très intéressant et enrichissant.

Les inconvénients : Les réunions en journée (par exemple : Représentant SGEB, réunions à 9h) il est compliqué d'y participer lorsqu'on travaille.

- **Quelles sont les qualités indispensables pour un conseiller municipal ?**

Etre à l'écoute, être disponible et savoir expliquer aux gens. On ne fait pas toujours comme on veut.

- **Quelles sont vos relations avec les administrés ?**

Bonnes relations.

- **Avez-vous constaté un changement de comportement depuis votre élection ?**

Non pas de réel changement. Nous avons pu constater que grâce à la mise en place des réunions villages, les attitudes ont évolué de façon positive depuis la première réunion.

- **Fort de votre expérience, quel sont les faits marquants de votre vie d'élu ?**

Le soir des élections, un moment particulier que je vivais pour la première fois.

- **Votre vision de l'administration a-t-elle changé ?**

Oui, quand on voit toutes les procédures à suivre pour mener à bout un projet, on se rend compte que c'est extrêmement long (exemple : projet d'aménagement de la traversée).

- **Et si c'était à refaire ?**

Oui, dans les mêmes conditions. Nous sommes une équipe soudée, jeune et ambitieuse.

- **A l'avenir, pensez-vous poursuivre votre carrière politique ?**

Oui comme conseiller municipal.

- **Avez-vous un message à faire passer aux habitants de Vieille-Brioude ? « Moi Président ! ... »**

On fait de notre mieux.



VIE MUNICIPALE ET ACTUALITÉS

LE RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ?

Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ?

Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.



Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Exemple : si votre 16e anniversaire est le 12 janvier, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier et le 30 avril.

À savoir

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

OUI !

Après avoir fait votre recensement citoyen :

Vous obtenez une attestation de recensement.

- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Après le recensement, quelles obligations ?

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre CSNJ : Centre du service national et de la jeunesse de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile (déménagement). Vous devez aussi signaler toute absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois.
 - Changement de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant...)
- Changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé)

*source service-public.fr

LE SNU



Le SNU (service national universel) est proposé aux jeunes de 15 à 17 ans, qui peuvent s'inscrire sur la base du volontariat. Ces jeunes débutent leur parcours par un séjour de cohésion de 12 jours en centre en fin d'année scolaire.

Par la suite, ils disposent d'un an pour donner de leur temps dans le cadre d'une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures, auprès d'une association, d'une institution à but non lucratif, d'un club sportif, etc ; enfin ils peuvent s'ils le souhaitent prolonger cette période de service par un engagement plus long, sur plusieurs mois.



ALEXIA - 17 ANS

Son objectif : Valider son SNU pour pouvoir noter cette référence dans "Parcoursup" (dossier d'études supérieures).



PHASE 1 : le séjour de cohésion (12 jours) :

Alexia a débuté son séjour de cohésion au centre Le Vertaco, à Autrans dans le Vercors (38) en juin 2022.

Elle a reçu son affectation environ un mois avant la date de départ au centre.

Le point de rendez-vous était donné au Puy en Velay, puis le trajet s'est fait en bus.

A son arrivée au centre "le Vertaco" son numéro de maisonnée lui a été donné et elle a rencontré sa tutrice et ses camarades. Les maisonnées sont composées d'environ 12 jeunes pour un tuteur. 3 ou 4 maisonnées forment une compagnie. Les jeunes sont logés dans des dortoirs de 6 lits avec douche et wc séparés (une chance !).

Différentes activités sont organisées dans la journée. Le repas du midi se fait par groupe de maisonnée, ou de compagnie.

Des temps libres sont proposés, les jeunes ont le choix de rester seul ou de participer à des activités sportives par exemple. Alexia a profité de ces temps pour jouer au volley avec d'autres jeunes, cela lui a permis de faire des rencontres avec des camarades qui n'étaient pas dans son groupe.

BILAN :

- Très bonne ambiance
- Des conditions de vie très cool (par exemple : téléphone autorisé mais Alexia n'a pas trouvé le temps de s'en servir)
- Faire de belles rencontres
- Excellent relationnel avec les tuteurs (souvent des étudiants)



PHASE 2 : la mission d'intérêt général (84 heures) :

Alexia a réussi à valider 45 heures dans une colonie de vacances en Haute Savoie en tant qu'animatrice. Accompagnement des animateurs dans leurs tâches quotidiennes, activités avec les enfants de 6 à 12 ans. Très bonne expérience.

Elle est à la recherche d'une mission pour valider ses 39 h manquantes.

Activités proposées :

Accrobranche, randonnées, comptage de marmottes, sport (facultatif), jeux...

Intervention de militaires (activité self défense), gardes forestiers...

Journée défense et citoyenneté (ex journée d'appel)

En lien avec l'armée :

Levée de drapeau avec chant de la marseillaise, tenue officielle obligatoire et alignement en rang.

Exemple de journée type :

Lever, petit déjeuner, départ en bus pour une journée sur le site de la résistance. Port de la tenue obligatoire pour les sorties en extérieur.

Visite du musée et du mémorial de la résistance, pique-nique, temps d'échange avec des intervenants...

Retour au centre, diner, couvre feu à 22h30.

Challenge de fin de séjour :

Monter une piste bleue de ski à pied par équipe de maisonnée.

Renforcement de la cohésion d'équipe, découverte du patrimoine (vue panoramique sur les montagnes, visite des grottes).



CLARA - 16 ANS

Son objectif : Curiosité de découvrir un nouvel environnement, tenter l'expérience



PHASE 1 : le séjour de cohésion (12 jours) :

Clara a débuté son séjour de cohésion au centre (lycée professionnel et agricole Félix-Gaillard) à Salles-de-Barbezieux (16) en avril 2023.

Ses parents ont eu une réunion d'information avant le départ, pour les jeunes habitants du 43, il y avait deux possibilités de centres. Clara a eu la chance de retrouver des connaissances à son arrivée.

Les maisonnées sont composées d'environ 12 jeunes appelés par ordre alphabétique pour un tuteur.

Au début, Clara a trouvé difficile la rencontre avec les autres jeunes de sa maisonnée car les profils étaient complètement différents, mais au fil des jours les liens se sont créés et l'équipe est devenue très soudée.

Les jeunes ont été logés dans l'internat du lycée, étage différent pour les filles et les garçons.

Tous les matins :

- Levée de drapeau, tenue règlementaire obligatoire, la même pour tous (exemple : pull, casquette..)
- Chant de la Marseillaise couplet 1 et 4,
- Ordre du jour donné par le chef de centre.

Les repas se font par groupe de maisonnée, dans le self du lycée.

Une à deux heures de temps libres sont proposées par jour, Clara en a profité pour faire beaucoup de sport et passer du temps avec ses camarades de maisonnée.

BILAN :

- Très positif (sur 90 jeunes engagés, seulement deux mécontents),
- Bonne entente avec les encadrants (souvent des jeunes)
- Téléphone autorisé 1h par jour (mais très peu de réseau)
- Faire de belles rencontres avec des jeunes d'horizons divers
- Apprendre la cohésion d'équipe



PHASE 2 : la mission d'intérêt général (84 heures) :

Clara est bénévole dans une association d'athlétisme, elle aide à l'encadrement des enfants de 6/7 ans. Elle a également validé sa formation "juge d'athlétisme vitesse" pour les compétitions. Ce temps pourra être comptabilisé dans ses heures d'intérêt général.

Activités proposées :

Journée défense et citoyenneté (ex journée d'appel) ;

Interventions : corps de l'armée, gendarmes, associations (prévention drogues, relations, réseaux sociaux) ;

Ambiance très différente de l'école ;

Pièces de théâtre, groupes de parole.

Intervention dans la nature, découverte des plantes comestibles des différents types de terre (argile...) ;

Accrobranche ;

Sports collectifs.

En lien avec l'armée :

Levée de drapeau avec chant de la marseillaise, tenue officielle obligatoire et alignement en rang.

Le chef du centre est un ancien militaire.

Exemple de journée type :

- Lever à 7h,

- Petit déjeuner à 7h30,

- Lever de drapeau, ordre du jour,

- Départ en bus pour une visite du musée de la BD à Angoulême (Port de la tenue obligatoire pour les sorties en extérieur),

- Retour au centre,

- Temps libre,

- Après-midi rugby.

- Dîner,

- Couvre feu.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction et l'attribution des demandes d'aide sociale et anime des actions de prévention sociale.

A Vieille-Brioude, les actions du CCAS portent sur :

- la distribution de colis alimentaire de secours (banque alimentaire gérée par le groupement Alim Solidarité) ;
- l'organisation d'un repas des plus de 65 ans ;
- la distribution de chocolats aux plus de 80 ans qui n'ont pas assisté au repas ;
- l'adhésion au fonds social logement ;

- le soutien financier aux visiteuses d'hôpitaux ;
- l'aide ponctuelle aux personnes en difficultés financières ;
- l'octroi de subventions aux organismes sociaux tels que secours populaire, don du sang, ...

La loi NOTRe rend facultative la création d'un centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1 500 habitants. Elles peuvent néanmoins choisir de le dissoudre par délibération du conseil municipal. Vieille-Brioude a fait le choix de conserver son CCAS.

DON'ALIM

APPEL AUX JARDINIERS

Vous avez des légumes ou des fruits à donner?

DON'ALIM est un outil mutualisé de récupération de don alimentaire de légumes ou de fruits. Il vise à récupérer les surplus et à les distribuer aux bénéficiaires de l'aide alimentaire de Brioude et alentours.

**Nous contacter
pour des dons
ou des
informations**

 **07 50 03 89 71**

 **donalim43@gmail.com**

 **Brioude**



LE PERSONNEL COMMUNAL

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

LES AFFAIRES SCOLAIRES

Isabelle CUSSAC
Evelyne MENDES
Lucette PENIDE

- Accompagnement des enfants en classe,
- Organisation des activités périscolaires,
- Entretien des locaux,
- Intervention pendant le temps du repas pour assurer le service et aider les plus petits dans la prise du repas.

AIDE A L'ECOLE

Persis ANDREW
Sylvie CLAUZIER

- Entretien des locaux,
- Intervention pendant le temps du repas pour assurer le service et aider les plus petits dans la prise du repas.

Marion, Isabelle, Sylvie, Cécile, Gilles



*Persis, Marina, Evelyne, Lucette
Christophe et Jean-Marc*

LA CANTINE SCOLAIRE

Cécile DE ALMEIDA

- Elaboration des menus,
- Commandes de produits,
- Confection des repas,
- Animation du temps méridien,
- Entretien des locaux.

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Marina PEREIRA REBELO
Marion RIOL

- Urbanisme,
- Etat-civil,
- Communication,
- Gestion des salles,
- Suivi et mise en œuvre des décisions du conseil municipal,
- Organisation des services communaux avec les élus,
- Elaboration et suivi des budgets,
- Gestion des ressources humaines de la collectivité.

LE SERVICE TECHNIQUE

Gilles EYMARD
Christophe KERGOSIEN
Jean-Marc MEGE

- Gestion des espaces verts,
- Déneigement,
- Entretien des bâtiments,
- Entretien de la voirie et du matériel communal,
- Fonctionnement du système d'assainissement.

C'est une page qui se tourne, un chapitre qui se clot après 10 années passées à vos côtés.

Je quitte mon poste à Vieille-Brioude pour aller vers d'autres fonctions, non loin de là.

Je suis arrivée un 14 janvier 2014 et je partirai un 14 janvier 2024, coïncidence ou non ces dates resteront, pour moi, synonymes de changement.

Il y a 10 ans, donc, Roland Chareyron me recrutait, mais mes premières années c'est avec Christelle Baylot que je les ai passées. A cette époque je découvrirai le métier de secrétaire de mairie, un métier dont on parle peu, ou mal.

Je remercie Christelle et son équipe de m'avoir accompagnée durant ces 6 premières années. Avec Christelle j'ai découvert le monde des finances publiques et le rôle de maire (et tout ce que cette fonction implique). Nous avons traversé des tempêtes et retrouvé des ciels bleus. Nous avons avancé, ensemble, durant 6 ans.

Plus récemment, j'ai découvert le docteur Chareyron, Baron de Coste-Cirgues devenu GRAND maire de Vieille-Brioude, en 2020, une année particulière.



Roland, permettez-moi, à travers ces quelques lignes et publiquement, de vous remercier.

Grâce à vous j'ai pu faire évoluer mes fonctions au sein de la commune de Vieille-Brioude. Vous m'avez fait confiance et je ne vous en remercierai jamais assez.

J'ai eu la chance de travailler, pendant 4 ans, aux côtés d'un homme bon, de parole, impartial, à l'écoute et généreux. Vous avez su réunir et fédérer une équipe dynamique. Chacun, avec ses compétences, participe au développement de Vieille-Brioude. C'est avec enthousiasme que je vous ai accompagné, chaque jour.

Partir de Vieille-Brioude n'a pas été un choix facile à faire, je quitte mon binôme, Marion, dont le sourire me manquera, mes collègues, "mes" élus, des personnes avec lesquelles j'ai créé des liens, amicaux parfois, et pour lesquelles j'ai un profond respect. Bien que les relations humaines deviennent de plus en plus compliquées, à Vieille-Brioude règne, aujourd'hui, un doux climat, qui je l'espère perdurera.

Salut à vous, habitants de Vieille-Brioude, je vous dis au revoir et non adieu, je serai attentive à la vie de votre commune, et j'attends avec impatience de pouvoir traverser la grande rue de Vieille-Brioude.

Le mot de la fin sera pour Charlotte, qui reprendra le poste de secrétaire générale de Vieille-Brioude à partir du 1er février 2024 et qui, déjà, s'investit dans les dossiers de la commune.

Avec tout le respect que j'ai pour chacun d'entre vous, bonne continuation à tous.

Marina





RÉALISÉS ✓



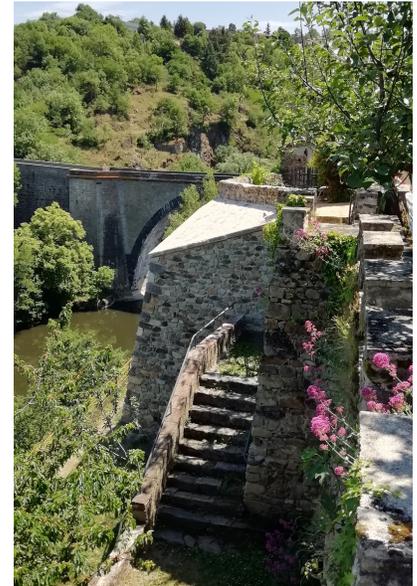
Mur de soutènement route de Villeneuve



Reprise de voirie rue des Crozes



Aménagement de la place du four à Coste-Cirgues



Dé végétalisation et pose de filet mur de soutènement terrasses



Restauration du lavoir de Coste-Cirgues



Création d'écluses à Champlong



RÉALISÉS ✓



Installation tables de pique-nique et bancs

Védrines, Dintillat, Le Monteil, Brugerolles, Vazeilles, Tiveyrat, Coste-Cirgues, Champlong



Reprise du chemin de Pradet à Dintillat



Création de ralentisseurs



Installation de Poubelles aux abris bus



Mise en place des décorations de Noël



EN COURS...

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG DE LA ROUTE A LA RUE



“L'idée est que l'on passe d'une route à une rue” rappelle Roland CHAREYRON à chaque début de réunion.

Voilà près d'une année que la commune de Vieille-Brioude travaille, main dans la main avec Nicolas TRIBOI, paysagiste LA MOTRICE, GETUDE et LDI INFRA, à la construction du projet d'aménagement.

Des études préliminaires, en passant par l'avant projet, la commune vient, ce Vendredi 17 novembre 2023, de clore la phase PRO de ce dossier.

Une étape déterminante puisqu'en découle le dossier de consultation des entreprises de la phase travaux. Consultation qui aura lieu en début d'année 2024 pour permettre un démarrage des travaux dans le courant 2024.



Pour le bon déroulement des travaux, la route devra être barrée plusieurs mois.



Conscients que ces perturbations vont impacter les habitants de Vieille-Brioude, la municipalité mettra tout en oeuvre pour accompagner au mieux les riverains dans cette phase de travaux, des alternatives de stationnement pourront être mises en place ainsi qu'une déviation en journée et la circulation devrait être rétablie en soirée avec un système d'alternat.

La commune communiquera en temps utiles sur les moyens qui seront déployés à l'occasion du démarrage des travaux.

Nous comptons sur votre collaboration et votre civisme.





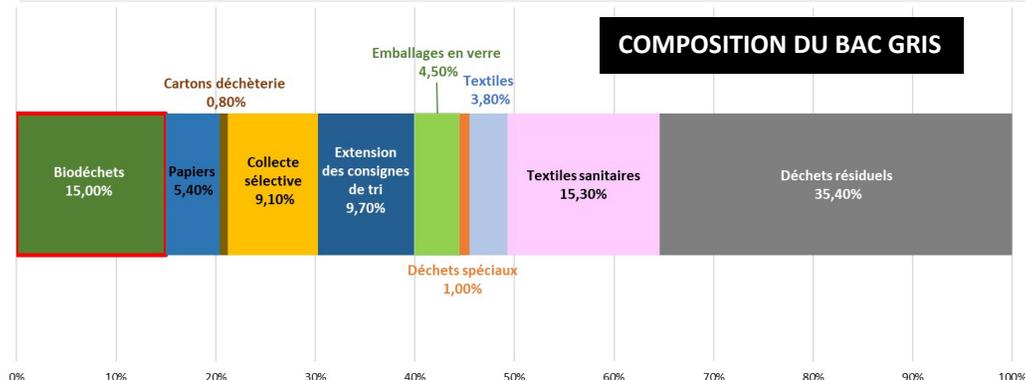
PRATIQUE

SICTOM

UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS ORDURES MÉNAGÈRES !

AUJOURD'HUI, NOUS DEVONS NOUS INTÉRESSER DE PLUS PRÈS AU CONTENU DE NOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES.

En effet, les biodéchets représentent une part importante de nos déchets ménagers et doivent être valorisés. Il est interdit de les jeter avec le reste des déchets.



C'EST QUOI UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets comprennent les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (branchages et pelouse à éviter en grande quantité).



QUE DIT LA LOI ?

La Loi du 10 Février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC) prévoit la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 1er Janvier 2024** pour l'ensemble des producteurs : professionnels, collectivités, ménages... **Chaque usager devra avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source.**

QUE PROPOSE LE S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité, par le développement du compostage individuel et collectif, afin que chaque usager puisse trier ses biodéchets.

Ce mode de gestion écologique et économique des fermentescibles est déjà présent sur de nombreux territoires.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers résidant en maison pavillonnaire avec jardin.



Qu'est-ce que le compostage individuel ? Les restes de repas sont compostés sur place avec les déchets de jardin. Le compost obtenu est ainsi réutilisé directement dans le jardin.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met à disposition des habitants, sans facturation, un **composteur individuel**. Vous pouvez venir le retirer dans les locaux du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (adresse en bas de page) ou bien le commander via notre formulaire en ligne sur notre site internet.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

A qui s'adresse-t-il ?

Aux usagers n'ayant pas de jardin ou habitant en immeuble.



Qu'est-ce que le compostage collectif ? Quel que soit le type d'habitat, chaque usager doit pouvoir composter ses biodéchets. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a ainsi installé **près de 600 composteurs collectifs sur le territoire**. **1 composteur de quartier est déjà en place sur votre commune** et nous souhaitons poursuivre ce développement. A chaque nouvelle mise en place, les usagers souhaitant utiliser ces composteurs sont formés aux gestes du compostage. Une cellule contenant du broyat est à disposition des usagers afin d'apporter la matière sèche nécessaire à la bonne décomposition des éléments. Le compost obtenu est mis à disposition des habitants ou encore utilisé par les services techniques de la commune.

LA RECETTE DU COMPOSTAGE :



Tonnages collectés par an sur la commune de VIEILLE BRIOUDE :

Sur la commune de VIEILLE BRIOUDE, c'est 37 tonnes annuelles de fermentescibles qui peuvent être traitées.



70 tonnes



37 tonnes



2 tonnes



249 tonnes

Les biodéchets, une fois triés, sont valorisés de manière complètement naturelle. Par compostage, ils se transforment en un engrais particulièrement riche utilisable pour le jardinage.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT – 43100 COHADE. Consultez également notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com et notre page Facebook !



INCIVILITÉS

DE QUOI S'AGIT-IL ?

AU QUOTIDIEN

Les incivilités ? Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics. Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie.

Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité, réagissons et agissons ensemble pour le bien de tous !



"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits".

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 - art 4

LE STATIONNEMENT



Nous nous permettons de rappeler, à toutes fins utiles, que les places de stationnement « minute » et « handicapée » devant l'école sont, comme leur nom l'indique, réservées au stationnement minute et aux personnes titulaires de cartes prioritaires.

Aussi, dans un souci de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir respecter la nature de ces places. Il s'agit des abords de l'école sur lesquels les élèves circulent. La place de la croix des prés est suffisamment grande pour stationner les véhicules en attendant la sortie des classes.

LES NUISANCES SONORES

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Ils peuvent être sanctionnés lorsqu'ils constituent un trouble anormal causé :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale) ;
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard) ;
- feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ect ;
- par un animal (exemple : aboiements).

On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur a conscience du trouble qu'il engendre et ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Les bruits de voisinage sont réglementés par le code de la santé publique aux articles R.1336-4 à 12.

Les horaires des travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés à l'article 6 de l'arrêté préfectoral de la Haute-Loire portant diverses mesures relatives à la lutte contre le bruit (n°ARS/DD43/2019/14).

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

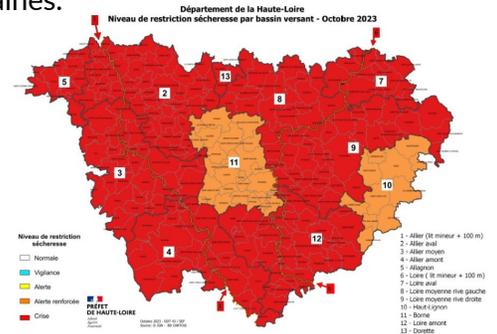




SECHERESSE UN SUJET DRAMATIQUE

La sécheresse est un phénomène naturel qui survient à la suite d'une période prolongée sans précipitations, généralement en période estivale. Les milieux aquatiques comme les sols peuvent être affectés par ce manque d'eau temporaire, dont l'intensité est susceptible d'être accentuée par les activités humaines.

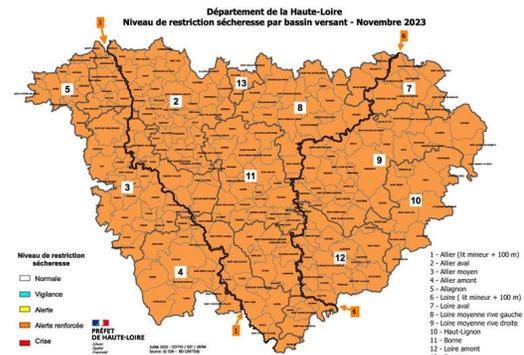
Sur la base de ces éléments, et après consultation du comité départemental de l'eau par voie dématérialisée le **10 octobre 2023**, le préfet de la Haute-Loire a pris un arrêté préfectoral pour le classement de la presque totalité du département en **CRISE** y compris les axes Allier et Loire, et le maintien en **ALERTE RENFORCÉE** sur les bassins Haut Lignon et Borne, bassins sur lesquels les débits constatés, bien qu'en baisse, restent encore satisfaisants.



Les derniers épisodes pluvieux d'intensité différente selon les secteurs a permis l'amélioration des débits des cours d'eau. Cependant ils ne sont pas de nature à garantir le retour à des débits naturels d'un mois de novembre. Certains cours d'eau montrent des écoulements faibles ou sont à sec.

Le niveau historiquement bas des nappes d'eau souterraine ne déroge pas à la tendance et aucun retour à la normale avant une séquence pluvieuse significative et marquée n'est envisagé. La situation sur le remplissage de Naussac reste également à un niveau historiquement bas avec un remplissage à 21 % (relevé du 31/10/2023).

Cette situation conduit à maintenir des restrictions à l'usage de l'eau au niveau "alerte renforcée", ce qui correspond à un allègement modéré des mesures de restrictions par rapport au niveau précédent « crise » sur la quasi-totalité du département.



Sur la base de ces éléments, le **31 octobre 2023**, le préfet de la Haute-Loire a pris un arrêté préfectoral pour le classement de la totalité du département en **ALERTE RENFORCÉE**.



SOYONS RESPONSABLES

MESURES DE RESTRICTION EN ALERTE RENFORCEE :

1) Sont interdits :

- L'arrosage des jardins d'agrément
- L'arrosage des pelouses
- L'arrosage des espaces verts qu'ils soient publics ou privés
- L'arrosage des golfs sauf les greens
- L'usage de l'eau potable pour le fonctionnement des fontaines publiques
- Le lavage des véhicules hors installations professionnelles à haute pression ou à recyclage d'eau, à l'exception des véhicules soumis à une obligation réglementaire (véhicule sanitaire, alimentaire...) ou technique (bétonnière...)
- Le nettoyage des extérieurs des bâtiments (murs, toitures, sols...)

- Le remplissage en eau et le renouvellement de l'eau des piscines des particuliers sauf pour le premier remplissage après la construction
- L'arrosage des trottoirs et voies publiques ou privées sauf impératif sanitaire
- L'alimentation des plans d'eau hors plans d'eau autorisés en tant que piscicultures de production
- L'irrigation des prairies
- L'arrosage des terrains de sport de toute nature (sauf terrains enherbés : arrosage possible de 21h00 à 22h00).

2) Sont interdits de 7 heures à 21 heures :

- L'arrosage des greens de golfs y compris les départs

3) Sont interdits de 8 heures à 20 heures :

- Les prélèvements pour l'irrigation, y compris ceux effectués à partir des canaux et dérivations
- L'arrosage des potagers



Relevé du 21 novembre 2023

Comment faire et par où commencer ?

Chacun peut agir à son échelle avec des gestes simples ou des changements de grande ampleur.

Particulier

- **Traquer les fuites :** les fuites entre le compteur et l'habitation sont de la responsabilité de l'abonné.
- **Utiliser du matériel hydro-économe à la maison**



Économiseur d'eau sur les robinets (mousseur/réducteur de débit)

1-10 €



Pomme de douche

50-100 €



Pomme de douche indicateur de consommation qui change de couleur tous les 10 litres

80 €



Chasse d'eau économe

30-100 €



Électroménager super économe (eau et énergie)

150-200 € de surcoût

+ ASTUCE SYMPA

Lors de la sécheresse historique en 2018 qui a menacé de coupures d'eau la ville du Cap en Afrique du Sud, des artistes ont créé des chansons de 2 minutes à écouter sous la douche. À la fin de la chanson, la douche doit être finie ! Une manière efficace et amusante de préserver la ressource... et d'économiser sur sa facture !

! LE SAVIEZ-VOUS ?

Appliquée à l'ensemble de la population du Haut-Allier, **une économie de 30% de la consommation d'eau représenterait 342 000 m³/an** soit plus que la consommation des villes de Langeac, Saugues et Langogne réunies.

Exemple de consommations : famille Redux VS Gaspi



COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES EAUX

Vous êtes abonnés au Syndicat des Eaux de COUTEUGES, cette information vous concerne....

A compter de 2024, le système d'une facturation de l'eau et de l'assainissement par acompte est généralisé. Ce système de facturation améliore la répartition de la charge financière que représente la facture d'eau et d'assainissement sur le budget de votre ménage. En conséquence, vous recevrez une première facture représentant un acompte équivalent à 40 % de la consommation de l'année précédente puis un solde environ 6 mois plus tard équivalent au montant de l'abonnement (parts fixes Eau et Assainissement) auquel s'ajoutera le solde de la consommation réelle (basée sur le relevé de l'index de l'année N de facturation).

Les syndicats réfléchissent également à généraliser le prélèvement automatique. En attendant, pour toutes difficultés de paiement de votre facture, des facilités existent...il suffit de vous rapprocher de vos trésoreries, des conseillers sont à votre disposition pour vous aiguiller sur les modalités les plus adaptées à votre situation.

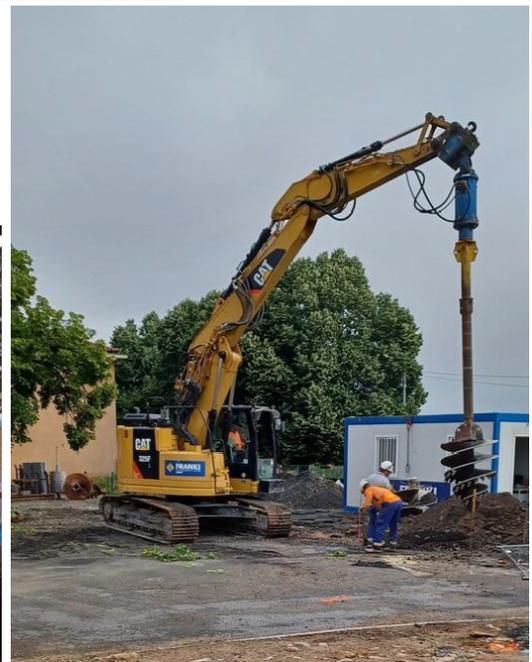
LE PÔLE PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne réhabilite l'école maternelle Jean Pradier pour installer un Pôle Petite Enfance intercommunal. Les travaux ont débuté en mai 2023, avec une livraison prévue pour septembre 2024.

Montant de l'opération 2 900 000 euros.

Ce pôle Petite Enfance rassemblera :

- La Maison de la Petite Enfance
- Le Relais Petite Enfance
- Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents



POURQUOI UN PÔLE PETITE ENFANCE ?

➔ Pour les familles ?

Un guichet unique. Une facilité d'accès.

➔ Pour les enfants ?

Des espaces plus adaptés, ouverts et sécurisés.

➔ Pour les professionnels ?

Des locaux plus vastes et partagés.



LES SERVICES DE LA CCBSA

L'ACCUEIL DES TOUTS-PETITS

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est le guichet unique du territoire, pour l'orientation des familles et la satisfaction de leurs besoins d'accueil, en facilitant l'accès et le choix aux différents modes de garde.

Le Relais vous informe des solutions d'accueil près de chez vous, auprès d'une assistante maternelle, d'une crèche ou par la Garde à Domicile.

Infos : Relais Petite Enfance / 04.71.50.01.00 / relais@brioudesudauvergne.fr



CRECHE - La Maison de la Petite Enfance ACCUEIL COLLECTIF

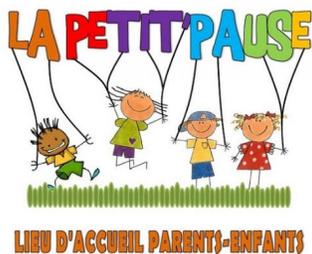
La Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 et peut accueillir 40 enfants simultanément. Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins, afin de concilier vos vies familiale et professionnelle. Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera d'autres enfants.

Infos : Maison de la Petite Enfance / 04.71.50.17.57 / creche@brioudesudauvergne.fr

CRECHE - BÉBÉ FICELLE

Gérée par l'association Brin de Ficelle avec le soutien de la CCBSA, la crèche Bébé Ficelle peut accueillir jusqu'à 10 enfants, dans un cadre idéal pour leur socialisation. Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h00, Bébé Ficelle est parfaitement adaptée pour vous proposer un accueil à temps partiel, afin de préparer votre enfant à la vie en collectivité ou pour avoir du temps personnel.

Infos : Halte-garderie Bébé Ficelle Association Brin de Ficelle Fontannes 04.71.74.33.94 / www.brindeficelle.fr



LA PETIT' PAUSE - Lieu d'Accueil Enfants-Parents

La Petit' Pause est ouverte les vendredis de 15h00 à 18h00, à tous les enfants de 2 mois ½ à 4 ans et leurs parents. Ce lieu d'écoute animé par des spécialistes de la petite enfance, vous accueille également pour jouer, rencontrer d'autres enfants et d'autres parents ou se détendre un moment.

A la Petit' Pause, on peut parler de ses interrogations comme de ses joies, de l'alimentation, du sommeil, des premières dents, ... Située Place Grégoire de Tours à Brioude, l'entrée est libre et gratuite, pour tous.

Infos : au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr



LES SERVICES DE LA CCBSA

LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

ADOLESCENTS - L'Accueil de Loisirs ADO.COM

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun.



De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Des temps en commun avec les autres Accueils Ados sont également prévus, pour des activités exceptionnelles. Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Infos : 04.71.50.28.59 / adocombrioude

ACCUEIL DE LOISIRS - BRIN DE FICELLE - LEO LAGRANGE

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les Accueils de Loisirs Brin de Ficelle à Fontannes et à Lorlanges, Léo Lagrange à Brioude, ainsi que le Centre social Déclif de Brioude. Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées à l'Accueil de Loisirs proposent toutes sortes d'activités et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge (3-5 ans / 6-9 / 10-12) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité.

Brin de Ficelle Fontannes
Brin de Ficelle Lorlanges
(Champ Pointu)
Tél. 04.71.74.33.94
www.brindeficelle.fr

Léo Lagrange Brioude
Tél. 04.71.50.16.80
**accueildeloisirs-
brioude-stbeauzire.org**

**Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA".
Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr**



LES SERVICES DE LA CCBSA

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Tout enfant de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne bénéficie, dans son école, d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir.

Près de 60 animateurs, oeuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général. Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux évènements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles.

Des ateliers sont également proposés une fois par semaine avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Contes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, ..."Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 4,00€ par semaine, selon les revenus. Ce tarif est majoré de 50% pour les résidents extra-communautaires.



PORTAIL F@MILLES

Le Portail F@milles est un espace personnalisé et confidentiel où chaque famille aura la possibilité de modifier les données personnelles du compte, de payer en ligne en toute sécurité, de gérer les factures et d'éditer des attestations.

D'un simple clic, vous avez la possibilité de trouver rapidement des informations pratiques sur l'ensemble des services proposés aux familles pour l'enfance et la jeunesse.

Portail F@milles
Se renseigner, réserver, payer:
En quelques clics !

Maison de la petite enfance

Accueils périscolaires

Restauration scolaire

Relais Petite Enfance

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Infos : 04.71.50.89.10 / jeunesse@brioudesudauvergne.fr



LES SERVICES DE LA CCBSA

DIVERS

GO COLO A VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !!



Pour quoi ?

Pour partir en camp ou en colonie, avec au moins 4 nuitées, quelle que soit la destination. Soutien versé sur justificatif.

Pour qui ?

Pour tous les enfants de la ComCom BRIOUDE SUD AUVERGNE, de 6 ans à 17 ans. Pour toutes les familles de la ComCom, quels que soient leurs revenus.

Quelle aide ?

Jusqu'à 250€ pour les QF inférieurs ou égaux à 600.
Jusqu'à 200€ pour les QF entre 601 et 1200.
Jusqu'à 125€ pour les QF entre 1201 et 1500.
Jusqu'à 50€ pour les QF supérieurs à 1501.
Séjours plafonnés à 500€/semaine !

Les autres aides ?

Pensez aux aides CAF / MSA / JPA43 / CE

**AIDE au départ en Séjours DE
VACANCES et en Colonies pour les
enfants de la Comcom quelle que soit la
destination.**

LE BAFA ACCESSIBLE À TOUS DEVENIR ANIMATEUR !

Sur le territoire "Brioude Sud Auvergne", les Accueils de Loisirs recrutent pour chaque période de vacances de nombreux animateurs et animatrices, pour lesquels le BAFA est indispensable.

En cela, le BAFA contribue à l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilisation et l'implication dans la vie locale ; il constitue également un atout pour l'emploi ou la formation des jeunes, mais il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous.

Face à ces constats, la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, les associations Brin de Ficelle, Léo Lagrange, et la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Loire, ont construit le BAFA CITOYEN, afin d'apporter un soutien aux 17-25 ans qui souhaitent obtenir le BAFA.

Service Enfance-Jeunesse de la CCBSA Tél. 04.71.50.89.10
Mail : bafa-citoyen@brioudesudauvergne.fr

LE BAFA
À 100€!

BAFA Citoyen
pour les 17-25 ans

DEVIENS ANIMATEUR

AVEC LA
COM COM BRIOUDE SUD AUVERGNE !

Renseignements : 04 71 50 89 10 - bafa-citoyen@cc-brivadois.fr

Logos: CCBSA, Léo Lagrange, bafa, MSA, Haute-Loire LE DEPARTEMENT, etc.

SPORT SANTE

Des actions sport-santé sont mises en place afin de favoriser la pratique du sport à l'école (acro-sport, courses d'orientation...) L'éducateur de la ComCom vient en appui aux enseignants pour dispenser du temps d'activité physique.

La ComCom met également en place le "Savoir Rouler à vélo", ce dispositif permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.



Retour sur le bilan de Savoir Rouler à Vélo (SRAV) 2023 :

ECOLES	ENFANTS	NIVEAU	PERIODE
Paulhac	10	Cm1 cm2	Mai 2023
Javaugues	12	Cm1 cm2	Juin 2023
Ste Thérèse	30	Cm2	Sept 2023
Lamothe	20	Cm1 cm2	Oct 2023
Lorlanges	15	Cm1 cm2	Oct 2023
Borie D'arles	20	Cm1	Oct 2023
Fontannes	20	Cm1 cm2	Oct 2023

Au total 127 enfants ont participé au projet « Savoir Rouler à vélo »

Un projet qui s'étend sur l'année 2024 avec 5 nouvelles écoles qui vont y participer :

Bournoncle St Pierre / Espalem / Jules Ferry / Cohade / Vieille-Brioude.

LES SERVICES A LA PERSONNE

TRANSPORT A LA DEMANDE	PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	TELE-ASSISTANCE	B-BUS
 <p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dès 16 ans.</p> <p>Où ? Sur les 27 communes de la ComCom + Paulhaguet*+ Massiac*+ Oussoulx* + Lempdes/Allagnon* + Vergongheon*.</p> <p>Coût ? 3€ un trajet. 6€ un aller retour. Jusqu'à 12 trajets/trimestre. *sous conditions</p>	 <p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? A la fréquence souhaitée (tous les jours, 1 jour/semaine...) Choix des menus.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	 <p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? 24h/24 - 7jours/7.</p> <p>Comment ? Grâce à 1 simple bip recevoir l'aide de son réseau d'aidants.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	 <p>Qui ? Ouvert à tous.</p> <p>Quand ? 1 fois par mois dans chaque commune de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Où ? Dans les 27 communes de la ComCom.</p> <p>Coût ? Gratuit.</p>

Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes à : accueil@brioudesudauvergne.fr ou 04.71.50.89.10

L'AQUABULLE

L'établissement dispose d'un bassin sportif intérieur de 25 mètres de long et d'une profondeur constante de 1m80, équipé de 6 couloirs de nage, d'un bassin balnéo-ludique d'une profondeur de 0,80 m à 1m30 est équipé d'une banquette à bulles et d'un col de cygne. Également d'une pataugeoire de 43 m².

Il dispose aussi d'une zone spa équipée d'un sauna 6 places, d'un hammam et d'un bain à remous de 8 places chacun, d'une douche froide, de bains de soleil.

Le Centre Aqualudique propose également une salle de remise en forme avec des appareils cardio-training et de renforcement musculaire en libre-service.



Nouveauté : Cours de coaching ! Vous pouvez désormais profiter de cours de coaching personnalisés au sein de l'espace forme, deux coachs proposent leurs services.

Depuis le 7 juillet 2022 un espace extérieur est proposé en période estivale avec un pentagliss, un splashpad et un toboggan d'une longueur de 37m.

De nombreux cours et activités à destination des enfants et des adultes sont proposés.

Vous retrouverez sur le site de l'Aquabulle le planning des activités, l'école de natation...

Vous pouvez également via le site réserver votre cours et payer en ligne.

Plus d'infos : <https://www.aquabulle-brioudesudauvergne.fr/>



LE CINEMA

Depuis sa réouverture le Cinéma Le Paris bat son plein. Toutes les trois semaines de nouveaux programmes vous attendent et pendant les vacances scolaires des programmes adaptés aux plus jeunes.

Vous pouvez retrouver le programme du Cinéma Le Paris sur les pages Facebook « Cinéma Le Paris Brioude » et « Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne »,

sur le site internet www.cc-brivadois.fr, dans la presse locale et sur les applications dédiées à votre mairie (panneaux pocket, illiwap).





INFORMATIONS

LE BUS "FRANCE SERVICES"



Le B-Bus sillonne les routes des 27 communes de la CCBSA.
L'objectif ?

« Un accompagnement à votre porte »

Le B-Bus réaffirme la présence de l'Etat et des services publics sur l'ensemble du territoire !

C'est un service accessible au plus près de chez soi, au cœur de la vie quotidienne.

Prochains passages sur la place de Vieille-Brioude :

MARDI DE 09H00 A 12H00

- 16 JANVIER 2024
- 13 FEVRIER 2024
- 12 MARS 2024
- 09 AVRIL 2024
- 07 MAI 2024
- 04 JUIN 2024

Infos : 07.62.50.91.05 / 07.62.50.92.03
b-bus@brioudesudauvergne.fr

Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite, l'emploi, le numérique, les finances publiques, les services à la personne...

Vous aurez accès aux services nationaux : Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès aux droits), de l'assurance maladie, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de la Poste.

Mais aussi les services à la personne de la Communauté de Communes : portage de repas, téléalarmes, Colibri...

PANNEAUPOCKET

La mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application PanneauPocket

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations, transport scolaire, menus de la cantine ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris.



Il suffit de télécharger l'application sur votre mobile ou de consulter le site en ligne. Ajoutez "Vieille-Brioude" dans vos favoris ❤️

C'est gratuit, sans engagement, sans inscription et instantané !



NAISSANCES

- LEYRE Maël, David, Paul, né le 02 février 2023
- AROUD Lyana, Michèle, Christiane, née le 05 mars 2023
- OLAGNOL Albane, née le 28 juin 2023
- GREGOIRE Willona, née le 02 juillet 2023
- OLEON Gaspard, Thierry, Gérard, né le 31 juillet 2023
- DE LUCA Alice, Océane, née le 09 août 2023
- DE LUCA Jade, Julie, née le 09 août 2023
- MALECKI GOIGOUX Noah, né le 05 septembre 2023
- LAMAT ANDREU Andréas, David, Mathieu, né le 18 septembre 2023
- PORTE MALECKI Lyvia, Elya, Valentina, née le 05 octobre 2023



MARIAGES



- BESSETTE Jean-François & BORTOLI Christelle, le 21 janvier 2023
- CHANDARD Jean, Robert & EONO Brigitte, Nicole, Françoise, le 3 juin 2023
- CLAUSS Eric, Fabien, Michel & MEYZENQ Christelle, Annie, Patricia, le 24 juin 2023
- ARDID Joric, Alexandre, Thibaut & DAMOUR Pauline, Marie, Liliane, le 05 août 2023
- DEMARS Cyril & BERTIN Emilie, Christine, Elie, le 09 septembre 2023

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- ALDON née TOURRETTE Marie-Angèle, le 06 janvier 2023
- VEDRINE Daniel, Jean, le 13 janvier 2023
- SICARD Elie, Louis, Antoine, Léon, le 12 février 2023
- BOURLEYRE née MAURANNE Bernadette, Adrienne, Jeanne, le 28 février 2023
- MATHIEU Roger, Joseph, Victorin, Jules, le 25 mai 2023
- PARDANAUD Jean-Jacques, Michel, le 25 juin 2023
- ROCHE René, Paul, le 22 juillet 2023
- MARTIN née PLANCHE Ginette, Marie, Thérèse, le 28 juillet 2023
- CHAPUIS Robert, Georges, le 02 août 2023
- DARNE née SOMMA Vincenza, le 09 août 2023
- MARIC Noël, le 03 septembre 2023
- BONNANFANT née BREUIL Lucienne, Marcelle, Honorine, Marie, Félicie, le 10 septembre 2023
- PLANCHETTE René, Jean, Louis, le 16 octobre 2023
- LAFONT Roger, Antonin, Clovis, le 15 novembre 2023
- GARNIER Jean, le 21 novembre 2023
- ROUX Michel, Camille, le 27 novembre 2023
- SANTALLIER André, le 07 décembre 2023
- HUGUET Alain, André, le 08 décembre 2023



A l'école



Cette année, la classe maternelle, composée de 22 élèves, est prise en charge par la directrice, Sandrine Médard qui fait équipe avec Lucette Pénide, Atsem.

Le vendredi, journée de décharge administrative, est assuré par Sandrine Paulet.

Lundi 04 septembre, la cloche sonnait, les vacances se terminaient !

Sur le parvis de l'école, les membres de l'Association de Parents d'Elèves accueillaient parents et enfants en offrant gentiment boissons et gourmandises.

Une fois le portail passé, les 94 élèves retrouvaient leurs camarades et faisaient connaissance avec une nouvelle équipe enseignante avant d'être répartis dans les 4 classes qui constituent l'école.



Les élèves de CE1 / CE2 ont retrouvé leur enseignante Mme Sylvia Marchi.



Les 23 élèves de GS / CP ont fait connaissance avec Mme Elodie Lèbre qui fait équipe avec 2 Atsem, Isabelle Cussac et Evelyne Mendès.





Et les élèves de CM1 / CM2 ont fait leur rentrée avec une nouvelle enseignante, Mme Sophie Drenou.

Deux AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) Mmes Laurence Huard et Isabelle Servant prêtent main forte aux enseignantes.

A la cantine, les repas sont confectionnés sur place et avec soin par Cécile De Almeida. Les services et la surveillance sont assurés par Sylvie Clauzier et Persis Andrew.

Chaque semaine, les élèves se rendent à la bibliothèque, grâce à la présence de bénévoles. Qu'elles soient ici remerciées !

Le vendredi après-midi, les élèves de la classe de Mme Drénou font classe dans la nature.



Dès le 12 septembre, les classes de CE et CM se sont rendues à Brioude pour bénéficier d'une visite guidée, à l'hôtel du Doyenné, de l'exposition dédiée aux œuvres de Ernest Pignon Ernest.



Cette rentrée s'est voulue également sportive. Les élèves de maternelle, GS et CP ont été initiés au judo.

Leurs camarades de CE et CM ont découvert, eux, la gymnastique et l'acrosport. Ils poursuivront durant les mois de janvier et de février par un cycle natation.

Les plus grands aborderont également le Savoir Rouler à Vélo dans la dernière partie de l'année.

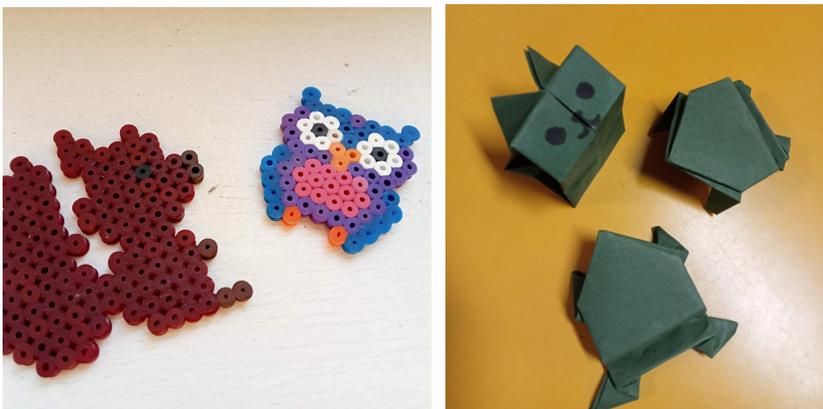
Les Jeux Olympiques devraient également être mis à l'honneur !

Différents projets littéraires, linguistiques et scientifiques seront menés tout a long de l'année pour permettre aux élèves de s'ouvrir au monde qui les entoure et de s'épanouir pleinement.



Durant la 1ère période, en même temps que la coupe du monde de rugby, Maxime un intervenant de la communauté de communes est venu chaque jeudi faire découvrir les règles du ballon ovale aux volontaires.

Les enfants de Vieille Brioude ont été interviewés pour le colloque "Des saumons et des hommes" qui s'est tenu en octobre à Brioude. Ils ont participé à un concours de fresque organisé à cet occasion.



Perles à repasser et origamis

Cette année nous proposons aux enfants de l'accueil périscolaire le thème " Au fil des saisons".

Comme tous les mois de septembre le calendrier des anniversaire à trouvé sa place dans les locaux et c'est sous forme de crayon que chaque mois est représenté.



Quand l'automne a enfin décidé de pointer le bout de son nez , les petits et grands se sont atelés à décorer la cantine et le periscolaire. Arbres, citrouilles et autres ont habillé les murs pour quelques temps.

Depuis novembre, les lundi soirs place à la détente et au Yoga avec Carole , qui intervient aussi par le biais de la CCBSA.

Nous avons déjà pleins d'idées pour la période des fêtes !

L'équipe d'animation
Lucette, Evelyne et Isabelle.



L'ÉCOLE

CANTINE : PORTAIL F@MILLES

Portail F@milles

Se renseigner, réserver, payer :
En quelques clics...



Portail Familles est une plateforme en ligne accessible depuis smartphone, tablette, ordinateur, qui permet aux parents de réserver les repas à la cantine scolaire pour leurs enfants.

Cette plateforme permet à ses utilisateurs de régler en ligne, instantanément et par carte bancaire, les repas réservés. Pour autant il est toujours possible de venir en mairie et de régler par chèque ou espèces ses réservations.

Nous vous rappelons que la réservation est très importante, elle permet à l'agent qui prépare les repas d'avoir le nombre exact d'élèves et donc de prévoir suffisamment pour tous les enfants inscrits et ainsi éviter au maximum le gaspillage alimentaire.

La réservation doit se faire **avant le mercredi soir 23h** pour la semaine suivante.

Un pointage quotidien sur tablette est effectué par un agent de l'école afin de valider la présence de l'enfant, ou de notifier une présence non prévue ou une absence.

Les absences justifiées sont remboursées sous forme d'avoir disponible sur le portail.

Les présences non prévues sont facturées, elles font l'objet d'une majoration de 25 % soit (4,88 €) et doivent être exceptionnelles.

N'oubliez pas, le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.



Depuis quelques temps maintenant, nous avons constaté que le comportement des élèves lors de la pause méridienne se dégradait. Les agents font face à des violences verbales voire physiques.

Nous avons donc souhaité que la charte de bonne conduite soit modifiée ainsi que le règlement intérieur de la cantine scolaire, article 7.

Article 7 : Règles de vie

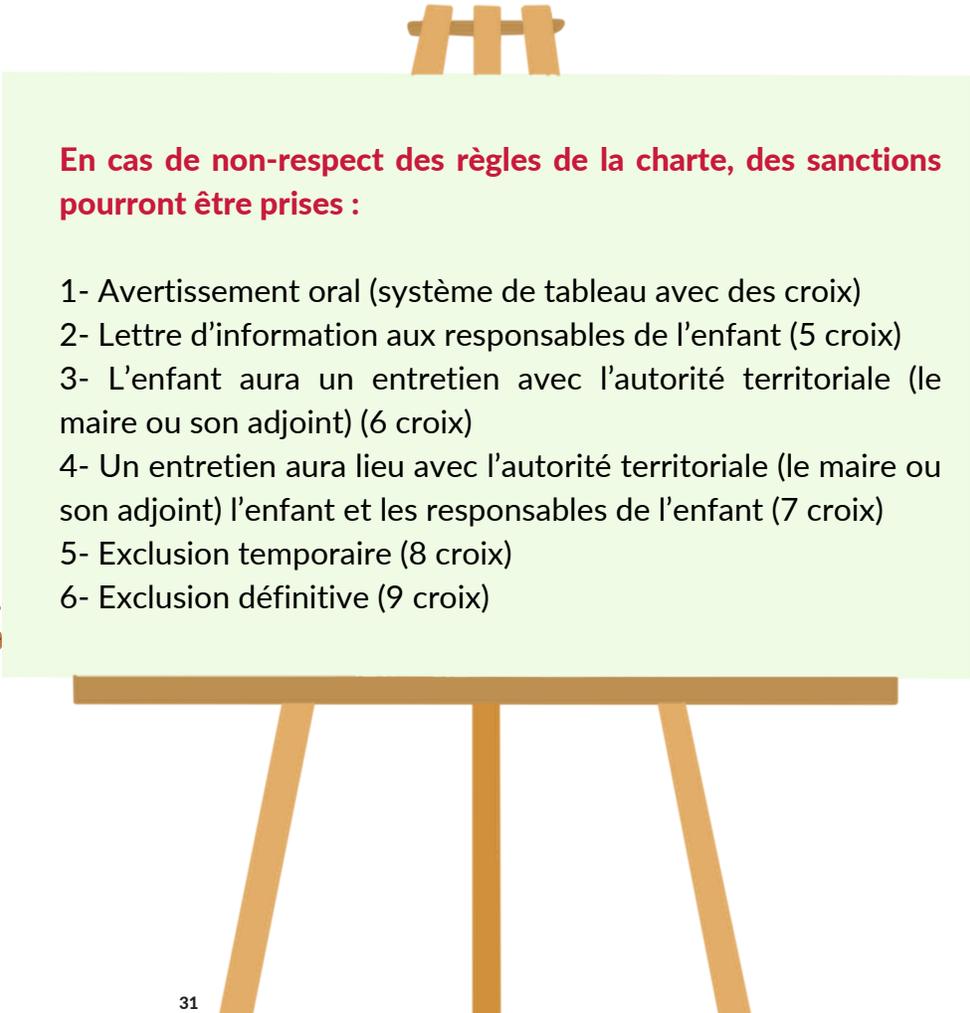
7.1 Rôle de l'adulte :

- Offrir aux enfants un temps de repas agréable et convivial, dans le respect des règles de vie en collectivité.
- S'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Faire découvrir de nouvelles saveurs, de nouveaux aliments, des épices...
- Respecter chaque personne

7.2 Charte de bonne conduite :

Cette charte s'adresse aux enfants afin de les responsabiliser dans leur comportement pendant le temps du repas. Elle pourra être revue chaque année.

Chaque enfant prendra le temps de la lire avec ses parents. En signant la charte, l'enfant s'engage à respecter les règles de vie de la cantine.



En cas de non-respect des règles de la charte, des sanctions pourront être prises :

- 1- Avertissement oral (système de tableau avec des croix)
- 2- Lettre d'information aux responsables de l'enfant (5 croix)
- 3- L'enfant aura un entretien avec l'autorité territoriale (le maire ou son adjoint) (6 croix)
- 4- Un entretien aura lieu avec l'autorité territoriale (le maire ou son adjoint) l'enfant et les responsables de l'enfant (7 croix)
- 5- Exclusion temporaire (8 croix)
- 6- Exclusion définitive (9 croix)





Charte de bonne conduite CANTINE DE VIEILLE BRIOUDE



Pour passer un bon moment à la cantine, je respecte la charte !

Avant d'aller à la cantine :

Je pense à aller aux toilettes et me lave les mains

Je m'attache les cheveux avec un chouchou

En arrivant à la cantine :

Je dis « Bonjour »

Je prends une serviette en papier ou mon bavoir

J'attends que l'on m'indique ma place

A table :

Je reste assis correctement sur ma chaise

Je mange proprement et je goûte à tout

Je lève la main pour demander de l'aide ou autre chose

Je dis « S'il te plaît » et « Merci »

J'emploie un langage correct (pas de vulgarités)

Je respecte l'espace des autres

Je fais passer mon assiette

Je range mes couverts, pots de yaourt et verre

Je respecte les autres, adultes et enfants



Après manger :

J'attends que l'on appelle ma table pour me lever

Je me range pour sortir

J'aide les agents à débarrasser et/ou installer la table

Je vais aux toilettes et me lave les mains

Tout cela dans le calme et la bonne humeur !

Je m'engage à lire la charte avec mes parents, à la signer et la respecter



TRANSPORTS SCOLAIRES



Antenne régionale des transports interurbains et scolaires de la Haute-Loire
10 rue de Vienne
43000 LE PUY EN VELAY

Tel : 04 26 73 51 51
transports43@auvergnerhonealpes.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes exerce depuis le 01 janvier 2021 de manière directe sa compétence en matière de transport interurbain et de transport scolaire sur le territoire du département de la Haute-Loire, en s'appuyant sur les Autorités Organisatrices de second rang (mairies...) qui, depuis des années, œuvrent en proximité pour que le transport scolaire soit adapté aux besoins de la population.

Depuis la rentrée 2022, les inscriptions doivent se faire en ligne sur le site de la Région :
<https://transportscolaire.auvergnerhonealpes.fr>.

Un formulaire est à compléter en ligne, de plus, il est demandé de transmettre une photo en format jpeg. Pour les élèves habitants des villages, la commune valide votre inscription et la carte de transport est ensuite envoyée par la Région directement à votre domicile.

Bien entendu, si vous rencontrez des difficultés (ex : pas de connexion internet, pas d'ordinateur...) le service administratif de la commune se tient à votre disposition pour vous accompagner.

Le règlement des transports est consultable sur le site de la Région.

La période d'ouverture des inscriptions est largement communiquée par les services régionaux et municipaux, en principe, elle débute **en mai et se clôture mi juillet**.

Attention ! il est impératif de respecter les délais d'inscription pour le bon fonctionnement des services.

HORAIRES LIGNE H10 2023-2024 :

Tarification

Ticket / **3 €**

Carnet de 10 tickets / **23 €**

Transport scolaire / **225 €**

l'année par élève

H10

SAUGUES ▷ LANGEAC ▷ PAULHAGUET ▷ BRIOUDE ▷ BRASSAC

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

Jours de circulation		L	M Me J V	LM Me J V	LM Me J V	LM Me J V
Circulation en période scolaire		x	x	x	x	x
Circulation en période de vacances						
Renvoi à consulter			i		i	
VIEILLE BRIOUDE	Mairie	07:36	07:36	07:20	07:36	07:36

H10

BRASSAC ▷ BRIOUDE ▷ PAULHAGUET ▷ LANGEAC ▷ SAUGUES

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

Jours de circulation		Me	Me	Me	Me	LM J	V	LM J V	LM J V	LM J V
Circulation en période scolaire		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Circulation en période de vacances										
Renvoi à consulter						i				
VIEILLE BRIOUDE	Mairie	12:15	12:15	12:15	13:30	17:20	17:20	17:20	17:20	17:55

La Médiathèque de Vieille-Brioude est ouverte à tous, petits et grands !

HORAIRES D'OUVERTURE

- au public le **mercredi de 16h à 18h**
- aux enfants de l'école : **le mardi matin et jeudi après-midi**



La Médiathèque de Vieille-Brioude est animée par des bénévoles, habitantes de la commune : Dany, Eliane, Linda, Marie-Reine, Noëlle, Sylvie et Rachel.

Vous pouvez emprunter des livres, ou lire sur place.



La médiathèque est alimentée toutes les années par des nouveautés : romans contemporains, historiques, policiers, albums, BD, documentaires, livres pour enfants ...

Elle est enrichie par les prêts de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), qui par le biais du Bibliobus (deux fois par an) et de la navette (une fois par mois), nous échange quelques 600 ouvrages à chaque passage.

La BDP met également à notre disposition des livres «large vision» (écriture gros caractères). Possibilité d'obtenir des livres parlés plus spécialement destinés aux personnes mal ou non voyantes.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie, nous transmettrons votre demande.



A.C.C.A

ASSOCIATION DE CHASSE

Président : Marc CHASSANY
Coordonnées : marc.chassany@bbox.fr
 06 63 74 54 96

Jours d'activité :
 Samedi - Dimanche - Lundi : petits et gros gibiers
 Mercredi - jeudi : gros gibiers
 Fermeture : Mardi et vendredi



A.P.E

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Marie BASTARD
Coordonnées : ape.vieille.brioude@orange.fr

Facebook : Ape Vieille-Brioude

Diverses manifestations au bénéfice des élèves de l'école publique de Vieille-Brioude.



LES BALLADINS DU CEROUX

Présidentes : Corinne BRUGEROLLE & Eliane SAUVAN-BAYET
Coordonnées : 06 59 71 27 48 corinne.brugerolle@orange.fr
 06 88 0 27 43 eliane.sauvan@orange.fr

Horaires : Mardi soir 20h - 22h

La chorale est mixte. Nous apprenons les chants par pupitre ou voix et ensuite nous mettons en place, avec les différentes voix chantant en même temps, les chansons. Le répertoire de la chorale est essentiellement la chanson française. Tout le travail se fait sous la houlette du chef de chœur Sédrick Beaujard.



LES CLASSARDS

Président : Clément OLEON
Coordonnées : 07 83 71 82 55
 lesclassardsdevieillebrioude@gmail.com
 Instagram : lesclassards_vieille_brioude
 Facebook : Les classards de Vieille-Brioude

*Association de jeunes entre 16 et 20 ans, qui organise des manifestations festives dont la fête de la Sainte-Anne en partenariat avec la municipalité et les autres associations.
 De nombreuses soirées et sorties ludiques sont organisées pour les membres de l'association tout au long de l'année.*



COMITÉ DES FÊTES

Président : Simon SOULIGOUX
Coordonnées : 06 80 93 38 05
 comitedesfetesvieillebrioude@gmail.com
 Facebook : Comité des fetes de Vieille-Brioude
 Instagram : comite_fete_vieillebrioude

*Organisation de manifestations : vide grenier, soirées, repas,...
 Location de vaisselle et de matériels festifs : barnum, tonnelle pliante, sono, ect,...*



COSTE CREW VTT

Président : Maxime CHANEL

Coordonnées : 06 08 92 58 61
 chanel.maxime@gmail.com

*VTT de descente, aide à l'organisation des courses.
 Organisation de la Brioude DH Cup.*



LES ASSOCIATIONS



CLUB SAINTE-ANNE

Présidente : Annie LEYRE
Coordonnées : 06 87 17 86 40
annie.leyre@gmail.com

Horaires/jours d'activité : Mardi 14h à 18h : jeux de société, gouter

Durant l'année : Repas, pique-nique, concours de belote, loto, théâtre, sortie en car



ESPÉRANCE VIEILLE-BRIOUDE

Président : Didier EYNARD
Coordonnées : 0664677229 nico.du.43@hotmail.fr

Entraînements : Mardi et vendredi de 19h30 à 21h au stade

Matches : un dimanche sur deux à domicile et l'autre à l'extérieur

Groupe de personnes de 18 à 60 ans réuni autour de la même passion, le football. Bonne ambiance garantie !



FAMILLES RURALES

Présidente : Michelle DESCAMPS - 06 76 13 95 21
Coordonnées : afr.vieillebrioude@gmail.com

- Gym pilates : Lundi 10h-11h et 11h15-12h15
Vendredi 9h45-10h45 et 11h-12h
- Marche : Mardi rdv à 13h45 sur la place de la Mairie
- Gym tonique : Jeudi 19h30-20h30
- Zumba : Jeudi 20h30-21h30

L'Association propose différentes activités sportives, accessibles dès 16 ans et encadrées par des intervenants diplômés et expérimentés, ainsi que des manifestations (conférences...)



G.M.D. GYM MARCHÉ DÉTENTE

Présidente : Rachel CUELLAR
Coordonnées : 04 71 50 32 40

- Gym tonique : Le mercredi de 19h30 à 20h30

Rando de nuit gourmande le 1er samedi du mois de juillet.



JOYEUX LURONS

Président : Hervé SOULIGOUX

Coordonnées : 06 18 55 33 77
souligoux.herve@orange.fr

Horaires : Détente sportive le mercredi de 17h30 à 19h30 à la salle polyvalente



JUDO CLUB VIEILLE-BRIOUDE

Présidente : Coralie CAPELANI
Coordonnées : 06 69 98 42 05

Horaires : judo 4/5 ans les lundis de 17H00 à 17H45
judo + de 6 ans les lundis de 17H55 à 18H55
self défense, judo/jujitsu, boxe pied poing ado/ adulte les lundis de 19H à 20H - Inscription possible toute l'année.

Activité : Judo enfants et création début septembre d'un cours ado/adulte self défense, judo/jujitsu, boxe pied poing.



JUMELAGE PORTIRAGNES / VIEILLE-BRIOUDE

Présidente : Michèle ROCHE

Coordonnées : 06 79 70 06 01
micharoche@aol.com

*Rencontres et échanges entre les deux communes.
Organisation du feu de la Saint Jean.*



MUSÉE JARDIN DE LA VIGNE ET DU PATRIMOINE

Co-Présidents : RIGAUD Fabien et FRANCOIS Lilian
Coordonnées : 06 83 44 96 55 fabienrigaud@hotmail.fr
06 82 40 47 74 l.francois07@sfr.fr

Equipe de bénévoles pour l'entretien (quelques jeudi et samedi / an) et la promotion du Jardin et du Musée de la Vigne et du Patrimoine. Le musée-jardin se visite !!! Il est ouvert de Pâques à Toussaint. Visites libres. Venez (re)découvrir le Patrimoine de votre commune. L'association est ouverte à tous, soyez curieux de l'histoire de votre beau village, nous vous accueillerons avec plaisir.

*Fête de la vigne : 08/10, démonstration de pressage et vente de jus de raisins et de pommes.
Fête du cochon : 19/11, fabrication, vente de charcuterie, repas dansant.*



AUX PETITES MAINS CRÉATIVES

Présidente : Gisèle PAUC
Coordonnées : 06 77 81 54 20 pauc.gilles@orange.fr
Facebook : AUX Petites MAINS Creatives

Horaires : Le mercredi de 18h à 20h

Activités manuelles et créatives (sable coloré, peinture ...)



PÉTANQUE

Vieille-Brioude

Président : Dominique CORNUT

Coordonnées : 06 76 07 46 85 domiscb@gmail.com
petanque.vieillebrioude@gmail.com

Club de pétanque, organisation de concours et championnats de pétanque.




Pied de Vigne

Groupe Folklorique
Danses du Massif Central
43100 Vieille-Brioude

"L'auré de la combo torto"

Présidente : Christine OLEON
Coordonnées : 06.76.63.15.74
pieddevigne.vb@gmail.com

Horaires : Répétition le vendredi à 20h30 à la salle Polyvalente.

Groupe folklorique Danses du Massif Central : Bourrées, valse, polkas.



COLLÉGIALE RÉCRÉMANUELLE

Représentantes : EYMARD Arlette et VINCENT Patricia
Coordonnées :
arlette.eynard43@gmail.com
vincentpatricia43@gmail.com

Horaires : Tous les jeudis de 17h30 à 19h30

*Loisirs créatifs (peinture sur assiettes, couture, cartonnage, tableaux en sable, papier mâché...
Organisation de stages (ex: poterie)*



ROUES LIBRES LE BIEN-ÊTRE ACTIF

Présidente : Pascale DECKER
Coordonnées : 07 86 96 57 58 / 04 71 74 96 69
 lebienêtreactif@gmail.com

Horaires : Jeudi de 9h à 12h30

Cours de gymnastique pilates (conférences, stages, ateliers, formations le mardi) et loisirs mécaniques vintages.

Diplôme d'Etat école des sports : Certifications professionnelles



TEMPS DANSE

Président : Denis PORTAL
Coordonnées : rue ST Ferréol 43100 BRIOUDE
 06 85 05 37 43

Horaires : tous les mardis soirs, à la salle polyvalente à partir de 18h45

Danse de salon, danse en ligne et rock.



QUELQUES IMAGES DE NOS BÉNÉVOLES :



AG du lundi 18 septembre 2023, 65 ans de Familles Rurales
 Christelle TRONCHERE : 17 années et Nicole LASSAGNE : 32 années



Club Sainte-Anne : Les 80 ans



Le Père Noël du Comité des fêtes
 Le 08 décembre 2023



Le budget d'une commune se compose d'un **budget principal** et d'un ou plusieurs **budgets annexes**.

Les budgets annexes rassemblent les recettes et les dépenses liées à certains services spécialisés. Ils concernent par exemple **le traitement de l'assainissement**. Toutes les autres recettes et dépenses sont indiquées dans le budget principal.

Chacun de ces budgets est lui-même composé de deux sections : **FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT**

Chaque section doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes. Il en est de même pour le budget dans son ensemble.

La section de fonctionnement

Elle correspond aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, par exemple la **dotation globale de fonctionnement** (DGF).

S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal.

Cette section sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune. Il s'agit par exemple de la rémunération des employés municipaux, de l'achat de fournitures et services, du paiement des intérêts de la dette, etc.

La section d'investissement

Elle est financée par des dotations et subventions de l'Etat ou d'autres organismes publics.

Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement des emprunts.

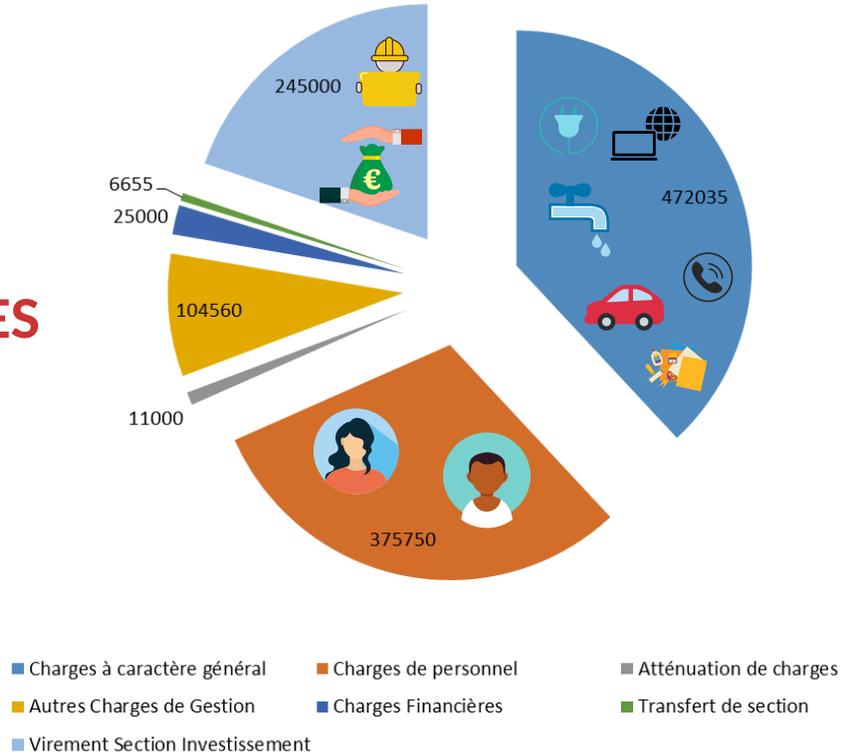
Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune. Cela correspond notamment aux travaux et achats d'équipements.



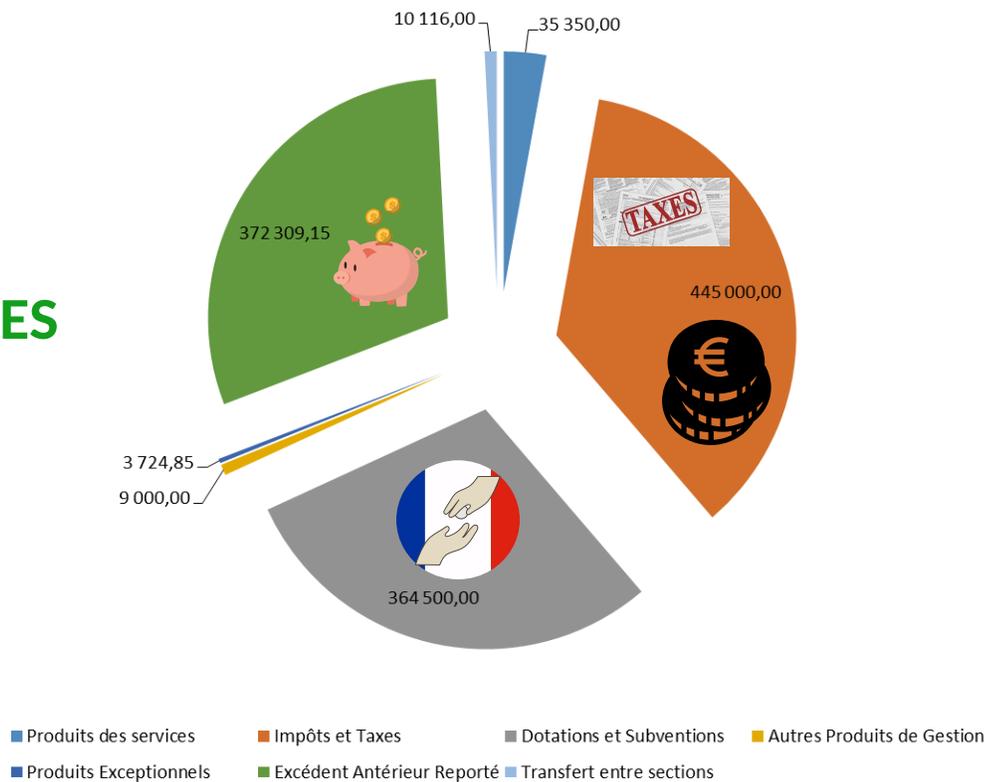
COMMUNE :

Section fonctionnement du Budget principal

DEPENSES



RECETTES





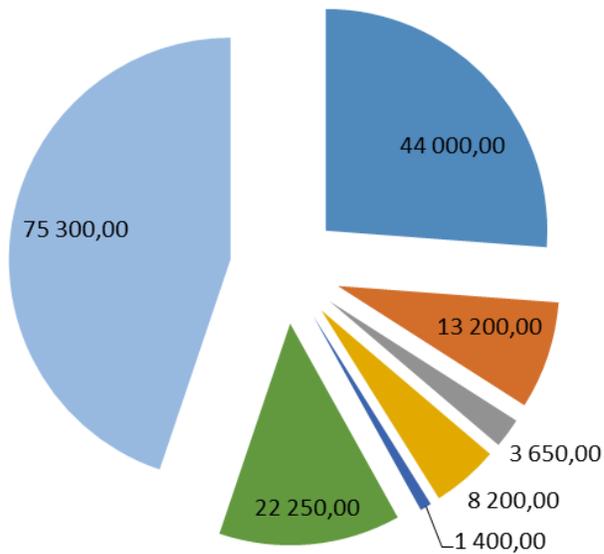
Section investissement du Budget principal

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
BATIMENTS MAIRIE SALLE POLYVALENTE	10 000,00	
ACQUISITIONS DE MATERIEL	70 000,00	
VOIRIE RURALE	120 000,00	42 000,00
AIRE DE JEUX	5 000,00	
ABORDS EGLISE	10 000,00	217 000,00
LES GRANDES		22 900,00
AMENAGEMENT ECOLE	6 500,00	
BATIMENT COMMUNE ASSOCIATION	25 000,00	
MAIRIE	5 000,00	
RESTAURATION PETIT PATRIMOINE	10 000,00	
ACQUISITIONS DE TERRAINS	2 000,00	
CIMETIERE	90 000,00	
ECO QUARTIER	31 000,00	
AVENUE DE VERSAILLES	1 650 000,00	
VILLAGES	100 000,00	30 000,00
CHEMIN VEDRINES-BRENAT	8 525,00	
AMENAGEMENT LIEUX DE VIE	20 000,00	
DOTATIONS ET FONDS DIVERS		1 761 545,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 500,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 500,00	
IMMOBILISATIONS EN COURS	30 700,00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	44 000,00	
	2 286 725,00	2 073 445,00
EMPRUNTS ET DETTES (Nouveau prêt Centre Bourg)	35 798,44	
AUTRES	116,00	
DEFICIT ANTERIEUR	2 360,56	
TRANSFERT ENTRE SECTIONS		6 555,00
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		245 000,00
	2 325 000,00	2 325 000,00

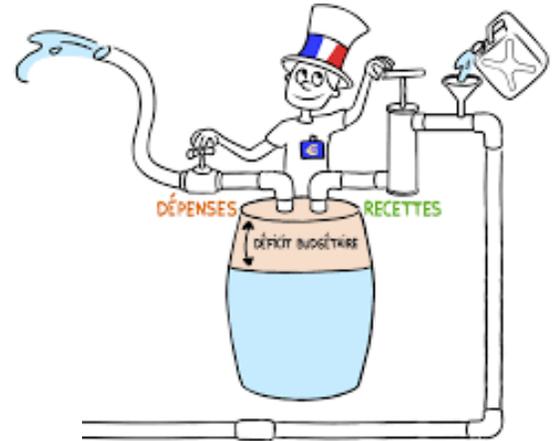
✓ **ASSAINISSEMENT:**

Section fonctionnement

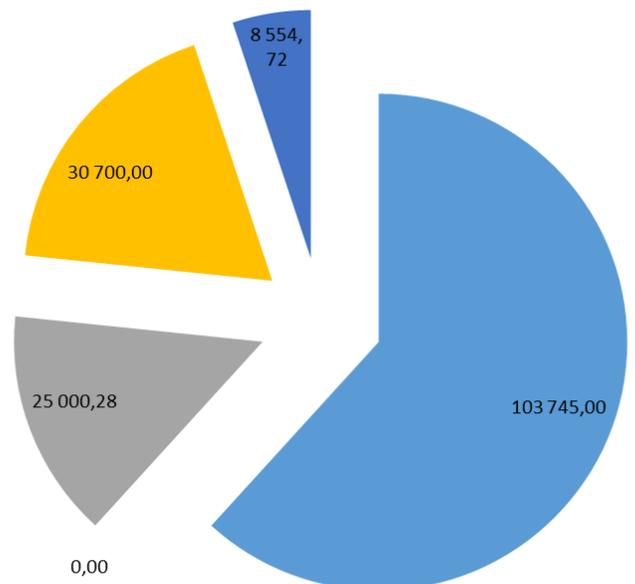
DEPENSES



- Achats et Variation de Stocks
- Services Extérieurs
- Autres Services Extérieurs
- Rev. redevance modernisation réseaux
- Autres Charges de Gestion
- Charges Financières
- Transfert entre Sections



RECETTES



- Produits de Services
- Autres Produits de gestion
- Produits exceptionnels
- Transfert entre Sections
- Excédent Antérieur Reporté



ASSAINISSEMENT:

Section investissement

DEPENSES		2023
CHAPITRE	LIBELLE	PROPOSITIONS
201502	Station d'épuration	5 000,00
202101	Schéma directeur d'assainissement	43 000,00
202302	Aménagement traversée bourg	815 500,00
202301	Les Crozes	30 000,00
21	Immobilisations Corporelles	6 000,00
23	Immobilisations en Cours	15 008,00
16	Emprunts et dettes	58 400,00
SOUS TOTAL DEPENSES		972 908,00
040	Opération d'Ordre Transfert entre Sections	30 700,00
041	Opération Patrimoniales	56 392,00
001	Déficit Antérieur reporté	0,00
TOTAL DEPENSES		1 060 000,00

RECETTES		2023
CHAPITRE	LIBELLE	PROPOSITIONS
202301	Les Crozes	6 828,33
202101	Schéma directeur d'assainissement	52 496,00
202102	Chemin des Grandes	0,00
27	Autres immobilisations financières	850,00
10	Dotations et fonds divers	0,00
16	Emprunts et dettes	850 000,00
SOUS TOTAL RECETTES		910 173,33
040	Opération d'ordre transfert entre Sections	73 800,00
041	Opération Patrimoniales	56 392,00
001	Excédent Antérieur Reporté	19 634,67
021	Virement de la Section Fonctionnement	0,00
TOTAL RECETTES		1 060 000,00

LA RESTAURATION SCOLAIRE :

[Délibération de la caisse des écoles du 22-06-2023 tarifs applicables au 01-09-2023]

- 3,50 € par repas
- 4,38 € si majoration (réservation hors délai)

LE DROIT DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT :

[Délibération du 12-12-2022 - tarifs applicables au 01-01-2023]

- 560 € ht par branchement



LES PHOTOCOPIES :

[Délibérations du 17-07-2014 et du 29-11-2019]

- 0,18 € A4 noir
- 0,40 € A3 noir
- 1,50 € A4 couleur
- 2,00 € A3 couleur

LES LOCATIONS DE SALLES :

[Délibération du 12-12-2022 tarifs applicables au 01-01-2023]

	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS			PROFESSIONNELS
	COMMUNE <small>A partir de la 3^{ème} location de l'année (2 premières locations gratuites)</small>	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	AGENTS COMMUNAUX	Pour des réunions en semaine
GRANDE SALLE	100 €	300 €	150 €	300 €	150 €	200€ journée 100 € demi-journée
PETITE SALLE + SALLES ASSO		150 €	80 € (gratuit – 18 ans limite 1/an)	150 €	80 €	100 € journée 50 € demi-journée



FINANCES

TARIFS CIMETIERE

EMPLACEMENTS

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

	Taille	durée	tarif 2023
CONCESSION SIMPLE	3,12m ² (soit 2,60ml*1,20ml)	30 ans	300 €
		50 ans	500 €
CONCESSION DOUBLE	6,24m ² (soit 2,60ml*2,40ml)	30 ans	600 €
		50 ans	1000 €

COLOMBARIUM

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

	Nombre de case	durée	tarif 2023
COLOMBARIUM	1	30 ans	300 €
		50 ans	500 €

CAVEAUX (+ tarif emplacement)

[Délibération du 2023_06_07 du conseil municipal du 27/06/2023]

CATEGORIE	tarif 2023
TOMBALE SEULE	1 500 €
GROSSE TOMBALE	2 500 €
TOMBEAU	3 000 €
CHAPELLE	6 000 €

NOMBRE DE PLACES	tarif 2023
2 PLACES	1 500 €
4 PLACES	2 000 €
6/8 PLACES	3 000 €
8/10 PLACES	4 000 €

Les emplacements disponibles sont identifiés sur place par des petites affichettes :



Pensez à noter les numéros qui figurent sur ces affichettes pour toute réservation.
Le règlement du cimetière est consultable en mairie sur simple demande au secrétariat.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information.



La commune a renouvelé l'organisation du concours photos qui a connu un grand succès cette année encore.

Ce concours a été rendu accessible aux photographes amateurs. Le thème de cette deuxième édition était :

"Les Villages de Vieille-Brioude".

Les candidats ont pu proposer jusqu'à 3 photos et devaient respecter certains critères :

- photographie uniquement sur les villages de la commune de Vieille-Brioude,
- format numérique de qualité optimale et sans retouche ni effets spéciaux.

La clôture du dépôt des photos a été fixée au 15 juin 2023.

12 candidats ont été sélectionnés. La municipalité tient à remercier tous les participants.

Une exposition s'est ensuite tenue dans la verrière du gîte de l'Ermitage St Vincent du 1er juillet au 31 août 2023. Une urne a été installée à l'entrée de l'exposition pour permettre aux visiteurs de voter pour leur photo "coup de cœur".

Le jury, composé d'élus et de commerçants, a délibéré en tenant compte des résultats de l'urne (votes des visiteurs).

Le résultat du concours a été dévoilé lors de la fête patronale de la Sainte Anne, le dimanche 30 juillet 2023.



Noémie GARNY photo n°12

Vu le succès de cette animation, la municipalité a décidé de reconduire le concours en 2024, le thème imposé sera : "Autour de la vigne".



A vos appareils !

1 - Léonard BARRIOL photo n°4

- 2 repas au restaurant les Hydropathes

2 - Noémie GARNY photo n°12

- 2 repas au restaurant le 1150

3 - Quentin POULET photo n°19

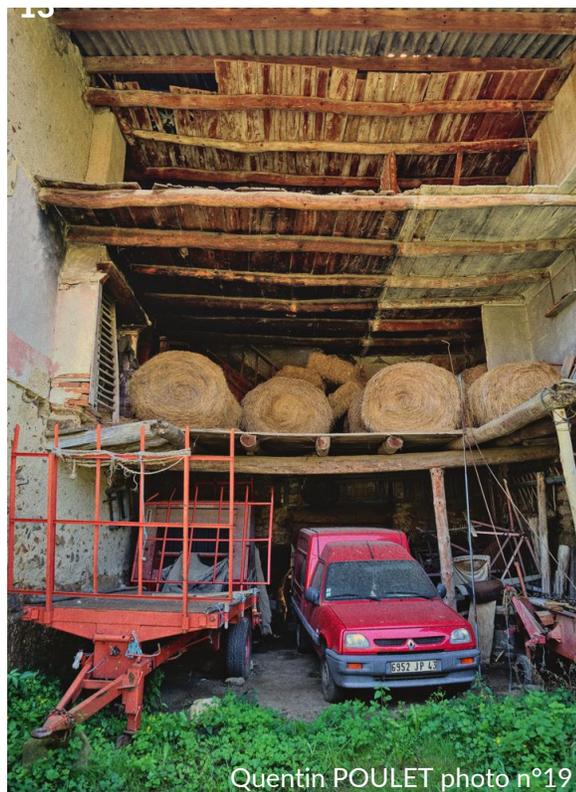
- 1 bon d'achat à la Boulangerie Chez Axel & Fanny

4 - Pascal CROZE photo n°11

- 1 bon d'achat aux salaisons PHILIS

5 - Angèle VINCENT photo n°25

- 2 pizzas au bar le Val d'Allier



Quentin POULET photo n°19



Pascal CROZE photo n°11



TOURISME

ANIMATIONS SAINTE-ANNE 2023



VENDREDI 28/07

Balade chantée
Concert Harmonium et
violon
Concours pétanque
Soirée Guinguette



SAMEDI 29/07

Spectacle folklorique
(Pied de Vigne)
Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Bal des Classards



DIMANCHE 30/07

Messe
Apéritif
Résultats concours photo
Apéro-jeux
Batala
Repas





TOURISME

ANIMATIONS

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

CHASSE AU TRÉSOR D'HALLOWEEN



L'association des parents d'élèves a organisé une chasse au trésor sur le thème d'halloween le 31 octobre.

A la tombée de la nuit, sorcières, citrouilles, vampires, fantômes... ont parcouru les rues de Vieille-Brioude à la recherche d'indices qui les ont menés jusqu'au trésor ... **des BONBONS !**



Cette animation a connu un réel succès.
54 enfants étaient présents accompagnés de leurs parents.



Merci à l'APE pour cette belle soirée !



FÊTE DE LA VIGNE DU 8 SEPTEMBRE 2023

De mémoire de vigneron, nous n'avions pas eu un été aussi chaud depuis belle lurette ! Mais malgré les températures accablantes qui ont séché sur pieds tous les grains de raisins, cette édition de la fête de la vigne fût une belle réussite !

Nous avons pour la première fois pris les rênes de l'organisation du vide grenier, et non sans appréhension nous avons accueillis les premiers exposants vers les 05h30 du matin ! Tout s'est bien passé et les vendeurs étaient au rendez-vous !



Celui qui était au rendez-vous et qui fût l'un des acteurs non négligeable de la réussite de cette édition est celui-là même qui nous accabla tout l'été ! Mais quelle joie de voir que le soleil était au beau fixe toute la journée, nous permettant ainsi de proposer aux riverains, curieux, habitués, chineurs, gourmands une fête pleine de bonne humeur et de bons jus de raisins et de jus de pommes.



Le jus de raisin, grâce à la vigne de Jacques fût pressé, toutefois en quantité limitée. C'est ce qui détermine les grands millésimes !! A deux euros la bouteilles d'1.5l, c'était le moment de se faire plaisir !

Un petit soucis de pressoir nous causa un peu de tort, et surtout beaucoup de retard dans la presse du jus., ou alors s'agissait-il d'une technique pour créer le manque et faire monter les enchères !!!, qui restèrent malgré l'affluence, au même tarif toute la journée !!!

FÊTE DU COCHON DU 19 NOVEMBRE 2023

La fête du cochon, c'est toute une organisation !, et pas que pour les rimes ! Du travail de nos bénévoles, il en a fallu. Pas moins de 4 jours de préparation, pour mitonner les pâtés, boudins et saucisses qui furent au menu, comme chaque année puisque c'en est l'essence même de cette fête populaire et traditionnelle. Mais avant le repas, ces bons produits du terroir furent, comme habituellement mis à la vente dès 09h00 du matin.

D'ailleurs, cette année, il n'y avait pas de réservation possible, et il en sera de même dans le futur.

Au menu donc : pâté, pommes de terre cuites avec le boudin, saucisses, fromage, tarte aux pommes, pour ravir les 165 personnes inscrites au repas. Encore une belle journée de partage et de rencontre autour d'un bon repas et d'une idée simple, partager et transmettre les traditions conviviales qui font la vie des villages...



TOURISME

Chambre d'hôtes
Salon de thé
Ermitage
Saint Vincent



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le samedi 11 novembre 2023 à 9h30 s'est tenue la cérémonie au monument aux morts place de l'église.

Étaient présents : Le Sous-Préfet de Brioude Monsieur Emmanuel FEVRE, les forces de l'ordre, les Jeunes Sapeurs Pompiers du Brivadois, les membres du Conseil Municipal, les anciens combattants, l'association des Classards de Vieille-Brioude, les élèves de l'école, l'Harmonie des enfants de Brioude et la population de Vieille-Brioude.

Très belle cérémonie qui s'est conclue par un moment de convivialité.

Monsieur le Maire remercie très chaleureusement toutes les personnes présentes.





TOURISME

ANIMATIONS

REPAS DU C.C.A.S, RETOUR EN IMAGES





JANVIER

- 31/12 Soirée Réveillon organisée par le Jumelage
- 14/01 Concours de Belote organisé par le Jumelage

FEVRIER

- 03/02 Repas organisé par l'EVB
- 17/02 Loto organisé par l'APE
- 19-20/02 Don du sang
- 24/02 Bal organisé par les Classards

MARS

- 16/03 Repas dansant organisé par Temps Danse
- 24/03 Concours de belote organisé par le Club Ste Anne

AVRIL

- 13/04 Concours de pétanque
- 14/04 Rencontre folklorique organisée par Pied de Vigne
- 27/04 Concert des Balladins du Ceroux

MAI

- 04-05/05 Concours de pétanque
- 08/05 Cérémonie du 8 mai au Monument aux morts
- 25/05 Repas organisé par le Club Sainte Anne

JUIN

- 08/06 Repas des associations organisé par le Comité des fêtes
- 21/06 Concours de pétanque
- 22/06 Feu de la Saint-Jean et Fête du Jumelage organisés par le Jumelage

JUILLET

- 06/07 Rando de nuit organisée par GMD
- 01/07 Expo photos organisée par la Municipalité
- 14/07 Vide grenier organisé par le Comité des fêtes
- 26-28/07 Fête patronale de la Sainte-Anne
- 30/08 Apéro Concert organisé par le Comité des fêtes

AOUT

SEPTEMBRE

- 07/09 Repas organisé par le Club Sainte Anne

OCTOBRE

- 05/10 Fête de la Vigne organisée par le Musée de la Vigne
- 13/10 Loto organisé par la Club Sainte-Anne
- 26/10 Bal organisé par les Classards

NOVEMBRE

- 02/11 Théâtre organisé par le Club Sainte-Anne
- 10/11 Repas du CCAS
- Cérémonie du 11 novembre au Monument aux morts
- 16/11 Fête du cochon organisée par le Musée de la Vigne

DECEMBRE

- 06/12 Spectacle de Noël organisé par le Comité des fêtes



TOURISME

EXPOSITIONS

VENEZ DECOUVRIR LES COURBES SELON

CYPERUS

DU 1ER AU 9
JUILLET 2023
DE 10H A 19H

EXPOSITION PEINTURES ET CALLIGRAPHIES

ENTRÉE LIBRE

GITE ERMITAGE SAINT VINCENT
PLACE DE L'EGLISE

43100 VIEILLE-BRIOUDE

CYPÉRUS

Cypérus, est une association brivadoise de peinture et calligraphie qui se réunit tous les mercredi à l'hôtel interconsulaire à Brioude.



Toile de Brigitte Sabatier offerte à la municipalité suite à l'exposition



"Fais-moi un signe" de Marie-Alice Bertrand

INTINÉRANCES CULTURELLES



Visite guidée du bourg de Vieille-Brioude par Marilyne AVONT, guide conférencière du SMAT de Haut-Allier Pays d'Art et d'Histoire.

La Biennale d'Aquarelle de Brioude s'est étendue extra-muros le **20 juillet 2023**.

- Une exposition de Foroogh Namjoo,
- Des déambulations dans les rues du village avec Ryszard Rogala,
- Une démonstration de Rajkumar Sthabathy,
- Une démonstration d'Emmanuele Cammarano,
- Un stage en salle avec Emmanuelle Brunet,
- Une exposition d'aquarelles de Thierry de Marichalar du 14 au 26 juillet 2023.

Des bénévoles de l'association Jardin Musée de la Vigne et du Patrimoine ont animé une visite l'après-midi.



L'emplacement du site, comme de quelques initiés, m'avait été vaguement indiqué il y a plus de 15 ans.

Ce souvenir, coincé dans un coin de ma mémoire, a ressurgi cette année (2016) Une rapide enquête auprès des anciens a permis de retrouver l'emplacement exact. En rive gauche du Ceroux, 270m en amont du pont qui permet à la route Départementale 585 de le franchir en direction de Villeneuve.

Le recours aux pelles, pioches, cerpes, balais et brosse pour la finition a été nécessaire pour le dégager des dépôts de terre et des ronces, 2 Alain s'en sont chargés.

Le rocher qui barre le chemin est en forme de basse qui s'abaisse jusqu'au niveau du ruisseau.

Nous avons recensé 24 empreintes d'inégales dimensions en forme de sabot du cheval au bouc pour donner l'échelle. Deux d'entre elles sont bien marquées. La première mesure 22 cm de long pour 9 cm de large et la seconde 12 pour 11 cm. Une d'entre elles est double. Dans la partie médiane, une cuvette recueille l'eau de pluie et forme un bassin. De tradition ancienne ces traces sont attribuées au diable mais la légende qui entretient le mythe n'est pas connue.

Le Diable personnalisant l'esprit du mal en agissant sur les hommes par la tentation est représenté sous un aspect qui varie entre l'homme et l'animal réel ou imaginaire (bouc, dragon...) Le plus souvent avec des traits hideux et repoussants. Ces pieds, de ce fait, peuvent avoir l'apparence de griffes ou de sabots comme à Vieille-Brioude. Quelle tentation pouvait-il instiller dans ce secteur de la commune quand le Ceroux n'est pas à sec d'avantage propice au passage des pêcheurs que tout autre activité.

Le mystère demeure...

Plus rationnellement, Paul Médard, Professeur de sciences retraité, attribue ces traces à la présence à l'intérieur du gneiss de nodules plus tendres que la roche mère et qui ont subi l'agression de l'eau du Ceroux dont le lit devait se trouver dans des temps géologiques anciens à un niveau supérieur.

Cela n'enlève pas l'intérêt de découvrir ce site pour se faire son opinion. Toutefois, la fréquentation nocturne n'est pas conseillée, on ne sait jamais.

Cette histoire, écrite en 2016, est redevenue d'actualité cette année.

Des c**s(es) n'ont rien trouvé de mieux le mardi 4 juillet 2023, que de faire brûler sur le rocher un caddie de supermarché en plastique dont il ne reste que les supports de roues, des seaux et un filet de forçage en plastique dérobés dans une proche cabane.

La dégradation du site et le risque encouru avec la sécheresse, permet de décerner aux auteurs des faits, le plus haut diplôme de la connerie.

Le Diable saura-t-il se venger de cette profanation ?





SPORT

LE CLUB DE PÉTANQUE



Serge JOURNAL et Jean-Luc ROCHE

Le club est composé de 65 licenciés, les adhérents se retrouvent tous les après-midi.

En 2023, nos équipes de vétérans ont disputé leur championnat qui se déroule de mars à juin le mardi après-midi.

Nous avons organisé en avril le qualificatif puis le championnat Départemental Individuel masculin.

Nous avons reçu des équipes qui disputaient la coupe de la Haute-Loire et le championnat des clubs.

Le plus beau titre de la saison, celui de Champion Départemental Vétérans pour Serge JOURNAL et Jean-Luc ROCHE, obtenu le 28 septembre.

Les dates 2024 :

- le 13 avril qualificatif Championnat Départemental individuel masculin,
- les 4 et 5 mai qualificatif et championnat Départemental tripléte senior promotion,
- le 21 juin en semi nocturne concours en doublette.





SPORT

VVT DE DESCENTE : LES FRERES PIERRON



Résultats de cette année 2023 :

- Baptiste est Vice Champion d'Europe au Ménuires et il a fait 11ème à la coupe du monde de Mont Sainte-Anne au Canada, 25ème du classement général de la coupe du monde.
- Antoine a fait 10ème à la coupe du monde de Loudenvielle en France et 12ème à Val di sole en Italie.
- Amaury s'est cassé 3 cervicales à la première coupe du monde en Suisse et reprend juste la descente après une longue rééducation.





SPORT

VÉLO - CAMILLE CHARRET



Une saison plus que prometteuse dans les rangs juniors pour le jeune Camille Charret. Agé de 17 ans, il a connu plusieurs succès cette année sur la route mais aussi sur les vélodromes au sein de son club, le Vélo Club Villefranche Beaujolais.

Une année qui a très bien commencé avec une 13ème sur une course mythique la Pévèle Classic, soit le Paris Roubaix pour la catégorie junior, un rendez-vous du début de saison avec les meilleurs français, belges, anglais et néerlandais.

Ensuite, notre Brivadois a enchaîné les succès au niveau fédéral, notamment sur la Flèche Ardéchoise où il prend la 5ème place du classement général, sur la Côte d'Or Classique et aussi sur la piste avec la Coupe de France à Poitiers où il remporte 3 épreuves sur les 4, une mise en confiance pour les championnats de France !

En effet, Camille est devenu, durant la semaine du 9 au 13 Juillet sur le Vélodrome de Roubaix, triple champion de France, en poursuite individuelle, en poursuite par équipe ainsi qu'à l'américaine et vice champion de France de l'omnium.

Malgré un championnat de France sur route début août pas à la hauteur de ses attentes, avec tout de même une médaille d'argent sur le relais mixte et une petite 25ème place au contre-la-montre individuel, il a su rebondir et se montrer sur la fin d'été.

En effet, il a brillé sur le Tour des Cévennes en remportant 2 étapes sur les trois et a su terminer le travail collectif de son équipe sur le grand Prix de Plouay en prenant la 2ème sur cette course de renommée internationale !

Début septembre, il a pu faire honneur à son maillot de champion de France, sur le grand prix Fenioux piste à Lyon, en remportant le classement général de ces trois jours!

Ces bons résultats, lui ont permis d'être retenu pour participer au Chrono des Nations où il se classe 18ème et 7ème Français.

Grâce à ces succès sur la piste, Camille vient d'intégrer le collectif équipe de France pour la saison 2024 !



En espérant que sa saison de junior 2 soit aussi prometteuse que cette dernière !

En fonction de l'importance des travaux que vous envisagez de réaliser, vous pouvez avoir à déposer en mairie une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire. L'ensemble des formulaires est disponible sur le site service-public.fr.



QUELLES DEMANDES D'AUTORISATIONS POUR DES TRAVAUX ?

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

La Déclaration Préalable est généralement exigée pour la réalisation de travaux d'aménagement de faible importance.

- Travaux sur une petite surface
- Changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ni de la façade du bâtiment :
 - travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment
 - le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
 - le percement d'une nouvelle fenêtre,
 - le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade
- Autres travaux (exemple)
 - la réalisation d'un mur de clôture
 - la restauration d'une toiture
 - la mise en place de panneaux solaires
 - les travaux de ravalement
 - la construction de piscine

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

- Travaux créant une nouvelle construction
- Toute nouvelle construction
- Travaux sur une construction existante



QUELLES INFORMATIONS SUR UN TERRAIN ?

Avant d'engager des travaux sur un terrain, vous pouvez obtenir des informations sur les dispositions d'urbanisme qui y sont attachées, en déposant en Mairie une demande de Certificat d'urbanisme d'information ou une demande de Certificat d'urbanisme opérationnel.

CERTIFICATS D'URBANISME

- Certificat d'urbanisme d'information (ou CUa) indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain
- Certificat d'urbanisme opérationnel (ou CUb) indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée (ex : construction d'une maison d'habitation,...).



BILAN 2023

Au **30 novembre 2023**, le service Urbanisme de la Commune de Vieille-Brioude a enregistré :

- **31** demandes de Déclaration Préalable (D.P.)
- **11** demandes de Permis de construire (P.C.)
- **53** demandes de Certificat d'urbanisme (CUa + CUb)

QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

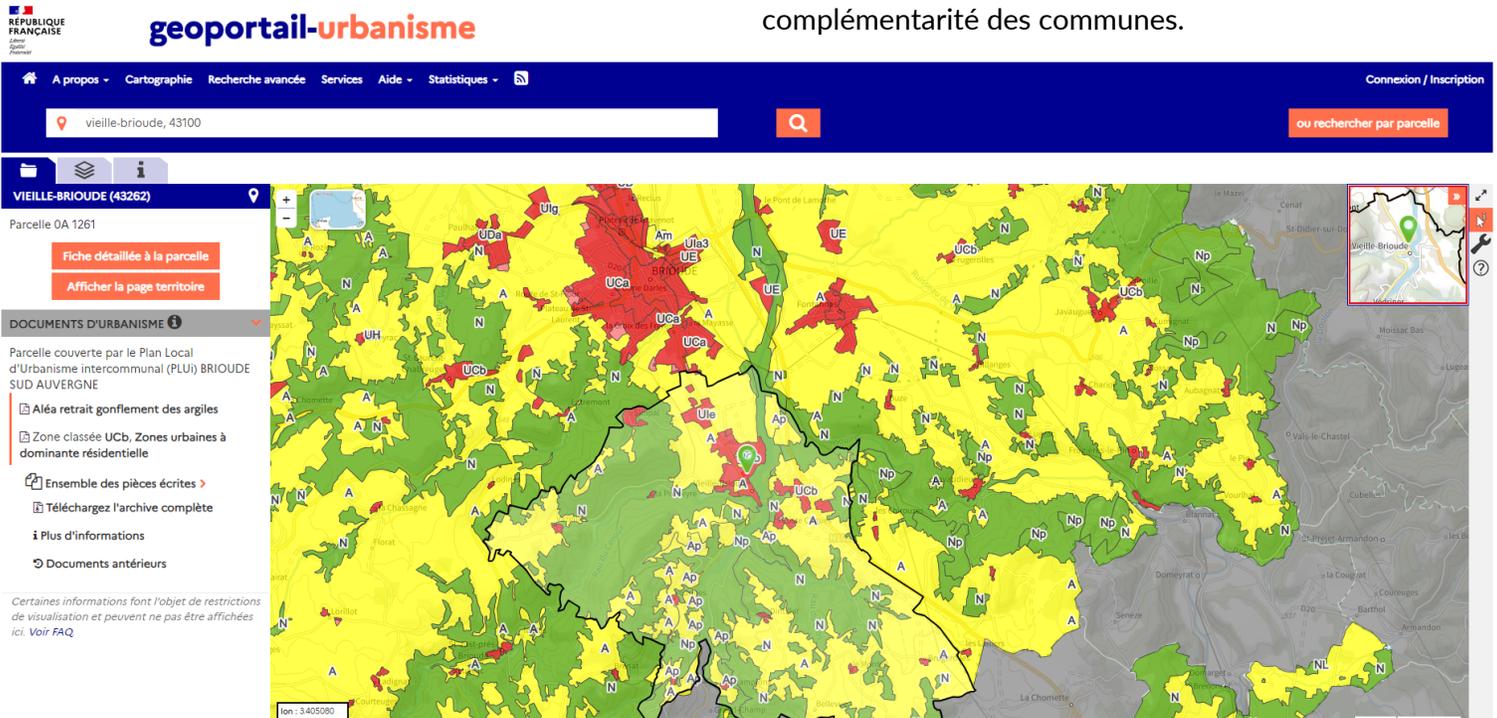
Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est le document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), établit le projet de territoire pour les quinze à vingt prochaines années. Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux des principes du développement durable et le formalise dans les règles d'utilisation du sol.

L'élaboration d'un PLUI est régie par un cadre législatif et réglementaire. Les objectifs, le contenu, les modalités d'élaboration et de suivi du PLUI sont définies dans le Code de l'urbanisme.

Le PLUI doit prendre en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement ainsi que les documents supra-communaux.

Les réglementations qui pèsent aujourd'hui sur les collectivités, exigent d'appréhender le développement des communes de façon collective, pour garantir une cohérence et une efficacité des politiques publiques.

De plus, l'essentiel des activités quotidiennes se déploient au-delà des frontières communales (activités commerciales, déplacements domicile-travail, etc). Réaliser un PLUI permet d'adapter la planification urbaine à l'échelle du fonctionnement du territoire et de concilier les différents besoins tout en valorisant la complémentarité des communes.



Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 20 juin 2023, a approuvé le PLUI.

Le PLUI permet de construire un projet de territoire décliné en différentes thématiques : l'habitat, le commerce, les équipements, le développement économique, l'agriculture, l'environnement, la culture, le tourisme, les déplacements, etc.

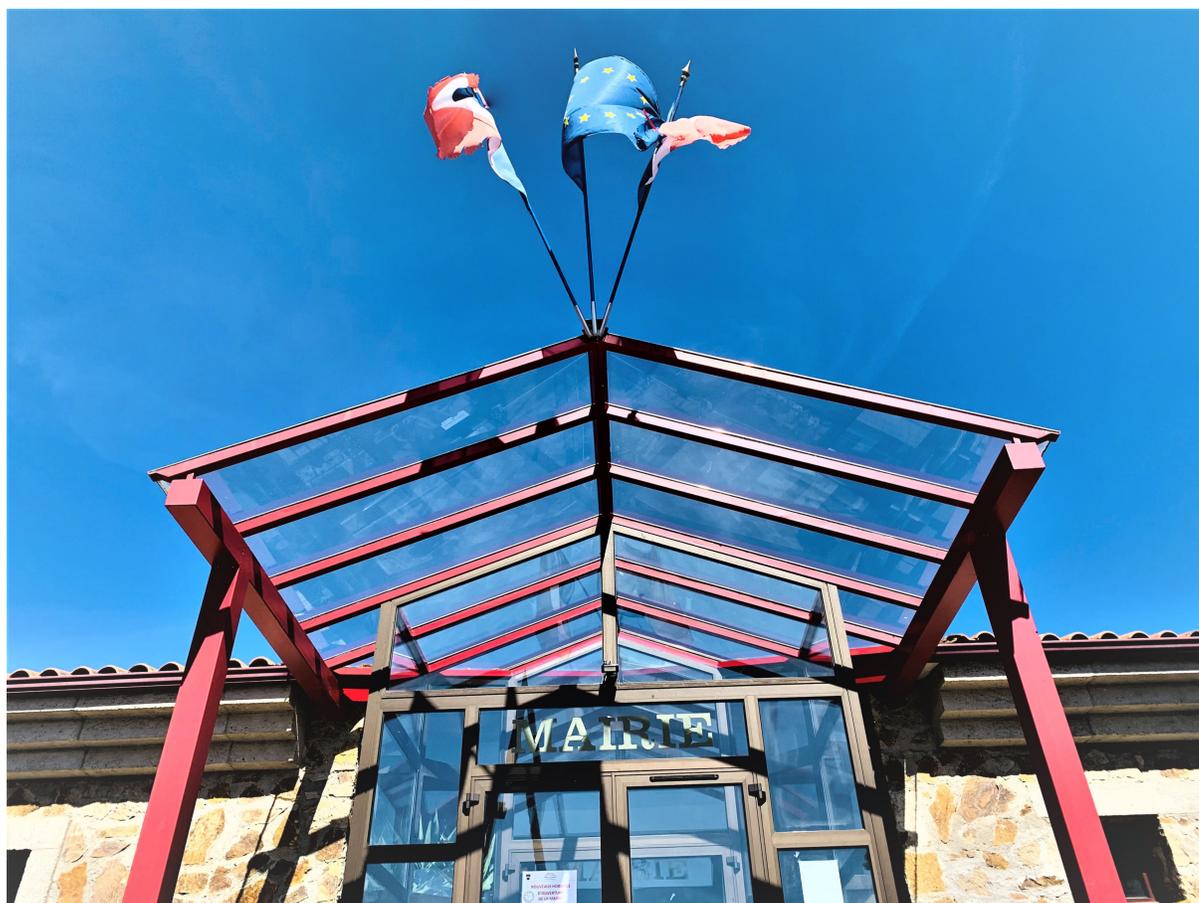
Il couvre l'ensemble du territoire et se substitue aux documents d'urbanisme communaux (PLU et carte communale). Véritable projet de territoire, il dépasse les limites communales, tout en respectant l'autonomie des communes. Le PLUI témoigne de la solidarité communautaire, en permettant de valoriser les atouts du territoire et de renforcer le poids des projets portés par les communes.

Contact : plui@brioudesudauvergne.fr - 04 71 50 50 24



CONTACT

INFOS PRATIQUES MAIRIE



3, place de la Croix des Près - 43100 VIEILLE-BRIOUDE



Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 17h30
Permanence du Maire : Le samedi matin sur rendez-vous



04 71 50 90 52



Adresse mail : mairie-vieille-brioude2@orange.fr
Site internet : www.vieille-brioude.fr



Facebook : Commune de Vieille-Brioude

PanneauPocket



PanneauPocket : Vieille-Brioude 43100

Toute l'équipe municipale vous souhaite une

Bonne Année !

Merci !

Aux membres de la commission animation qui ont participé
à la réalisation du bulletin municipal 2023,

Aux élus et administrés de la commune pour la rédaction
des articles et la mise à disposition de photos,

Aux membres des associations,

Aux administrés,

Aux collectivités territoriales,

Aux agents de la commune.

Publication de la Mairie de Vieille-Brioude - Responsable de publication R.CHAREYRON
Conception/Rédaction/Photos/Réalisation : Groupe de travail animation et secrétariat
Impression : CENTRE COM Brioude

Photo : Angèle VINCENT (5ème place du concours photos 2023)